

**Cercle d'histoire
d'archéologie et de
folklore d'Uccle
et environs**



**Geschied- en
heemkundige kring
van Ukkel
en omgeving**

UCCLENSIA

Revue trimestrielle - Driemaandelijks tijdschrift

297

Printemps - Lente 2024



Le Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore d'Uccle et environs asbl

Fondé en 1966 par une équipe présidée par Jean Marie Pierrard (président d'honneur fondateur), notre cercle a pour objectifs d'étudier et de faire connaître le passé d'Uccle et des communes environnantes et d'en sauvegarder le patrimoine. Dans ce but il organise régulièrement des activités comme des expositions, des conférences et des promenades ou visites guidées. Il publie aussi des ouvrages ainsi que sa revue, UCCLENSIA, qui paraît 4 fois par an. Il a aussi un site internet ainsi qu'une page facebook.

Conseil d'administration :

Yves Barette (président), Benoît Beyer de Ryke (vice-président), Brigitte Liesnard - Ameeuw (secrétaire), Pierre Goblet (trésorier), André Buyse, Leo Camerlynck, Marcel Erken, Viviana Huluban, Leïla Kerkour, Stephan Killens, Yvan Nobels, Clémy Temmerman (administrateurs).

Siège social :

Rue du Repos, 79 à 1180 Bruxelles

Téléphone : 02 374 60 80

Courriel : cercle.histoire.uccle@gmail.com

Site internet : www.ucclensia.be

Page facebook (accessible par compte facebook)

N° d'entreprise 410.803.908

N° de compte bancaire : IBAN : BE15 0000 0622 0730

Cotisations annuelles

Membre ordinaire 15 € - membre étudiant 10 € - membre protecteur 25 € (minimum)

Geschied- en heemkundige kring van Ukkel en omgeving vzw

Opgericht in 1966 door een team onder leiding van Jean Marie Pierrard (erevoorzitter-stichter), heeft onze Kring als doelstellingen het verleden van Ukkel en omgeving te bestuderen en openbaren en voor de bewaring van het historische erfgoed ervan te ijveren. Daartoe organiseert deze regelmatig activiteiten zoals tentoonstellingen, lezingen, historische wandelingen en geleide bezoeken. Hij geeft ook boeken en het tijdschrift Ucclesia uit, dat 4 keer per jaar verschijnt en aan alle leden wordt verstuurd. Er is ook een Internetsite en een facebookpagina.

Bestuurraad :

Yves Barette (voorzitter), Benoît Beyer de Ryke (ondervoorzitter), Brigitte Liesnard - Ameeuw (secretaresse), Pierre Goblet (penningmeester), André Buyse, , Leo Camerlynck, Marcel Erken, Leïla Kerkour, Stephan Killens, Yvan Nobels, Clémy Temmerman (bestuurders).

Maatschappelijke zetel :

Ruststraat 79 te 1180 Brussel

Tel.: 02 374 60 80

Mail: cercle.histoire.uccle@gmail.com

Internet: www.ucclensia.be

Facebookpagina (toegankelijk via facebookaccount)

Ondernemingsnummer 410.803.908

Bankrekening: IBAN : BE15 0000 0622 0730

Jaarlijkse bijdragen

Lid 15 € - student : 10 € - beschermend 25 € (min.)

XXX

Prix au numéro de la revue Ucclesia : € 3

Prijs van een nummer van het tijdschrift Ucclesia: € 3

Mise en page d'Ucclesia : Brigitte Liesnard

Layout van Ucclesia: Brigitte Liesnard

UCCLENSIA

Printemps 2024 - n° 297

Lente 2024 - nr 297

Sommaire - Inhoud

Soignes au temps des vallons <i>Jean Lowies</i>	2
Mais où est donc passé le lustre de l'archiduchesse ? <i>Eric de Crayencour</i>	7
GEORGES HOBÉ À UCCLE (II) Le labyrinthe des archives et l'art des recoupements <i>Raymond Balau</i>	22
Ik dien, Zei de Politieman (48 et 49) <i>Fritz Franz Couturier</i>	32
Compte-rendu de la visite du Musée du Transport Urbain Bruxellois – 10 mars 2024 <i>Yves Barette</i>	34
Compte-rendu de la visite du musée van Buuren <i>Marcel Erken</i>	35
Compte-rendu AG du 25 mars 2024 <i>Yves Barette</i>	39
Le coin des coquilles	40

En couverture avant : le lustre accroché en avant du chœur. Photo de l'auteur. 26 novembre 1992.

En couverture arrière, à gauche : portrait en pied par François Pourbus le Jeune. Huile sur toile (220 x 132 cm). Vers 1598. Madrid, Couvent des Descalzas Reales.

En couverture arrière, à droite : l'archiduchesse Isabelle en habit de Clarisse. Antoine Van Dyck. Huile sur toile (204 x 122 cm). 1630. Vienne, Musée Liechtenstein.

Publié avec le soutien de la Commune d'Uccle et de l'échevinat de la Culture, de la Fédération Wallonie - Bruxelles (services de l'Education permanente et du Patrimoine culturel) et de la Commission communautaire française de Bruxelles - Capitale.

SOIGNES AU TEMPS DES VALLONS

JEAN LOWIES

Quelques peintres du XVII^e s. renoncèrent aux portraits et aux scènes religieuses et se passionnèrent pour les environs forestiers de Bruxelles. Leur représentation de la forêt fréquentée par les villageois et les citadins constituait non seulement une rupture avec le bréviaire conformiste mais aussi un retour aux sources. Ces artistes préludèrent aux paysagistes de l'école de Tervueren. A la même époque, aux Provinces Unies, nom des Pays Bas de 1579 à 1795, alors épiscentre culturel, commercial et politique de l'Europe, des peintres représentèrent admirablement la vie naturelle. Ils inspirèrent plus tard Camille Corot et les peintres de Barbizon, amis de la forêt et des travailleurs des champs. Eugène Delacroix, Charles Baudelaire et Pierre Joseph Proudhon les soutinrent.

OPPRESSION

Pendant la seconde moitié du XVI^e s., Bruxelles fut traversée d'idées nouvelles, sociales et protestantes. J. Decavele relève quelques aspects de la justice de l'époque. (*Bruxelles, Croissance d'une capitale*, dir. Jean Stengers, 1979, pp. 95 à 108). Des rassemblements eurent lieu à Vilvorde, à Schaerbeek, dans la forêt de Soignes et à Uccle dans la Heeghde. Par le bûcher, le gibet et la roue, les occupants espagnols procédèrent à 119 exécutions de 1567 à 1569. Une vingtaine de nobles furent mis à mort au Sablon, quelques jours avant la décapitation des comtes d'Egmont et de Hornes sur la Grand-Place, le 5 juin 1568. Anne Uytenhove sera enterrée vivante en 1597. Le nombre de massacres perpétrés dans les villes et les villages n'a, semble-t-il, pas été relevé. Un nombre très important d'habitants ont fui le pays pour rejoindre les Provinces Unies dont ils confortèrent le développement et l'indépendance. Les parents de nos peintres, Jacques D'Arthois, Louis De Vaddere et Ignace Van der Stock, vécurent ce qu'on appela plus tard « le siècle de malheurs ». Répression religieuse et résistance populaire sont retracées par Charles De Coster dans son *Thijl Uilenspiegel* et Pierre Breughel, dans son code pictural, rendit courageusement compte de l'oppression. Au début du XVII^e s. les archiducs Albert et Isabelle maintinrent l'intolérance et implantèrent plus de 30 institutions religieuses à Bruxelles.

FRANCHIR LE MASSIF



*Jacques D'Arthois (1613-1686).
La route de Boitsfort à Anderghem et l'étang de Ten Reuken
(Musée du Louvre, Paris).*

Jacques D'Arthois (1613-1686) met en scène, dans une distribution soignée, un aléa de la circulation au sein du « massif de Soignes », formulation du comte Goblet d'Alviella (*Histoire des Bois et Forêts de Belgique*, 1927, T.2, p.136). L'allée forestière représentée à la limite de Boitsfort et Auderghem conduit à l'étang de Ter Reuken, perceptible au fond du tableau. Il a résisté à l'épreuve du temps et des hommes et subsiste désormais dans un parc paysager jouxtant le boulevard du Souverain. Sous la ramée stationnent deux calèches attelées chacune de deux chevaux pilotés par un postillon. Dans le véhicule découvert, sont assises deux dames, à l'avant-train, une suivante. L'homme de pointe, à cheval, attend des deux cavaliers envoyés en reconnaissance en contrebas du chemin en pente raide, qu'ils fassent part de l'état des lieux situés plus bas. Des hommes armés patientent et bavardent avec des familiers de l'endroit, peut-être collecteurs de fagots de bois mort. A l'avant-plan, se presse le piqueur, bottes et chapeau, portant au dos, matériel et produits appropriés aux soins des chevaux. Dans un chapitre de son *Traité du Paysage*, (1939, p.12). André Lhote affirme des peintres de l'époque concernée qu'« Ils forment un tout parfait, un monde qui se suffit à lui-même et la plupart de ces détails sont à ce point complets et vastes, qu'ils écrasent littéralement, par leur ordonnance, leur poésie, leur vérité, les plus fameuses et les plus ambitieuses constructions des peintres modernes. » On retiendra que le regard de Jacques D'Arthois intégra avec simplicité la substance picturale à la nature, engendrant un avivement. G. De Craeyer lui confia la représentation boisée de ses fonds de paysages.

Bénézit relève 4 de ses œuvres à Vienne, 8 à Madrid, 11 en Allemagne, 20 en France et seulement 6 en Belgique. On peut rêver d'une exposition consacrée à nos trois paysagistes actifs dans la région bruxelloise, alors encore verte.

UN ERMITAGE PERDU

Louis De Vaddere (1605-1655) a été formé au métier par son père et entre dans la Guilde Saint-Luc à Bruxelles à 21 ans. Le quartier de l'Ermite représenté se situe aujourd'hui sur la chaussée d'Alseberg, à Braine L'Alleud. Il est désormais morcelé en lotissements. A l'arrêt, au centre du tableau, quatre personnages semblent poser pour le peintre. Peut-être une commande ? L'artiste distribue une leste luminosité dans un ciel nuageux à souhait. Un arbre étêté à gauche de la toile est aussi dépouillé de ses branches. D'autres, bien distincts, présentent aussi des troncs d'une nudité navrante. Il faut y voir l'œuvre des fagotiers, coutumiers de l'ébranchement et fournisseurs de « petit-bois » aux boulangers et aubergistes. L'élagage des hêtres et des chênes qui produisent du bois de menuiserie et de charronnerie avait pour but d'éviter la croissance d'enfourchures et de nœuds. Les ramoniers, coupeurs de ramilles de bouleau pour composer des balais, ébranchaient les arbres à l'aide d'un outil dont le manche long est doté d'une lame ou d'un couteau. Les œuvres de Louis De Vaddere sont collectionnées dans les musées de Bruxelles, Gand, La Haye, Amsterdam, Amiens, Narbonne, Madrid, Munich, New-York, Washington, Saint Pétersbourg et au Louvre.



*Les confins méridionaux de la Forêt de Soignes
et le couvent des augustines de l'Ermite.
Tableau de Louis De Vadder (1605 - 1655).
Collection Stuyck del Bruyère, Anvers.*

FIGURE DU REEL

Elève de Louis De Vaddere de 1653 à 1655, Ignace Van der Stock (1635- ?) est admis à la Guilde de Saint-Luc en 1660. Dès 1661, il réalise une carte de la forêt de Soignes. Haute de 2,80 m et longue de 2,85 m, elle occupe une surface de 8 m² et est conservée aux Archives de l'Etat. Ses œuvres représentent principalement des sites vallonnés de la forêt de Soignes à Linkebeek. Ici, deux personnages quittent un espace boisé. Le premier est armé d'un bâton et le suivant porte une charge sur la tête. Au fond, un immeuble présente une arcature ogivale. A gauche, le personnage assis est peut-être une autoreprésentation de l'artiste. Des arbres affichent une silhouette étagée. Ils sont « individuéés », formulation de Paul Valéry traitant des arbres de Corot (Pièces sur l'art, 1932). La collégiale Sainte-Gudule possède une œuvre de l'artiste. « Ignace Van der Stock, conformément au type de ses paysages, type plus connu par ses gravures, met au centre de son œuvre, un gros tronc d'arbre autour duquel s'enroulent des branches de lierre ; le premier plan de feuillages sombres, à contre-jour, laisse voir de douces échappées de lumière vers les clairières de la campagne environnante. Ce document confirme l'impression de délicates observations faites sur place, parmi les frondaisons qui entourent Bruxelles et donnent à son œuvre l'atmosphère du réel. » (Henri Velge, *La collégiale des Saints-Michel-et-Gudule à Bruxelles*, 1925, p.302).

AUSSI RUBENS

L'immense production de Pierre-Paul Rubens (1577-1640) ne sera pas traitée ici. Sa gravure montre une meute pourchassant des biches sur un chemin assez large peut-être battu en temps ordinaire, par des villageois et des troupeaux domestiques. Chose manifestement frappante, à droite, une arborescence enchevêtrée étend ses bras multiples dans une fervente prospection de l'espace. Rappelons que « Il est certain que la chasse sauva maint peuplement et bien des bois qui ne disparurent que plus tard, dès qu'elle fut devenue banale, au sortir de l'ancien régime. » (Goblet, T.1, p. 379). Ce coin de forêt non domestiqué donne à voir « la beauté splendide d'un nature vraie que l'homme n'a pas encore gâtée par son malfaisant contact. » (A. Lameere, *La Forêt de Soignes*, Van Oest, 1920, p.137).



I. Van der Stock,
Vue de Linkebeek (coll.pr.).

US ET COUTUMES

« La source unique et inépuisable des matériaux nécessaires à la vie humaine, qu'il s'agisse du chauffage, de la cuisson, des ustensiles de ménage, du mobilier domestique ou agricole, des outils, des armes, des moyens de transport, de l'habitation, toujours le bois sert de matière première » Ainsi s'exprime le comte Goblet dans son ouvrage magistral (T.1, p.211) « La partie de la forêt qui s'étendait de Bruxelles à Nivelles fut aussi fortement entamée au XIII^e s. » « dans la forêt de Soignes, les monastères de Groenendael, Rouge-Cloître, Val Duchesse, Boetendael, Tervueren, Forest, La Cambre, Sept Fontaines et d'autres encore ... pouvaient ramasser le bois mort, faire pâturer toutes sortes de bétail y compris les moutons. » (Goblet, T.1, p. 251). Les animaux domestiques, en pâture forestière, optent sans retenue pour les jeunes pousses et les bourgeons, lésant les jeunes plantes. En outre, dans une forêt authentique où règne la biodiversité, le bois mort est indispensable aux interactions entre mammifères, oiseaux, insectes, végétaux et champignons. Plus conceptuelle et néanmoins esthétique, la raison conclut : « La difficulté, c'est de ne pas réduire nos rapports exclusivement à ce rapport utilitaire, en oubliant la dimension écologique et culturelle des végétaux. C'est seulement en mettant en adéquation ces différentes dimensions qu'on peut arriver, dans un troisième temps, à une dimension éthique et philosophique qui soit cohérente. » (Quentin Hiernaux, philosophe des Sciences. ULB). De l'embarras donc à recomposer nos imaginaires complaisants.



CHASSE EN FORET.
Peint par P. - P. Rubens, gravé par S. à Bolswert.
(Cabinet des Estampes à Bruxelles.).

CHEMIN FAISANT

Jean Massart a constaté que « Les vallées n'ont pas été creusées par leurs ruisselets actuels...elles datent d'une époque géologique où les eaux étaient plus abondantes » (*La Forêt de Soignes*, 1914, p. 122). Pendant la première moitié du XVII^e s., la forêt est sillonnée de pistes souvent creusées par les eaux en fond de vallée. Pistes ou chemins étaient empruntés par des citadins et villageois se déplaçant pour des raisons familiales ou professionnelles. De nos jours, la monoculture productiviste procède par des interventions lisibles. L'aplanissement des sols défigure les paysages et conduit à l'effacement des reliefs, des contrastes et des perspectives. Le morcellement des espaces en cantons ou parcelles a entraîné le tracé de voies pour le passage d'engins lourds aux énormes roues destinés au transport de grumes (trunks couverts de leur écorce). S'en suit évidemment le tassement des sols. Rendus à la plantation après comblement mais sans remédiation préalable, on constate « une moins bonne croissance des plantes » ... « décelée par les photos aériennes » (G. Neuray, *Des paysages*, Gembloux, 1982, p.352).

MISE A PROFIT

Dans son *Histoire de la Forêt de Soignes*, Sander Pierron nous informe qu'en décembre 1557, à l'initiative de Charles-Quint, 30 bonniers (1 bonnier = plus ou moins 1 ha) furent prélevés « sur le Vieux coin venant du walschen weg (ch. de Waterloo) vers les Estaquettes (Espinettes- spinetum = taillis épineux) et au lieu nommé Camerdelle près de Langeveld » (T.2 p.89). Sous l'archiduchesse Isabelle, en 1625, « la Heeghde n'est plus que raspe (chablis) entre l'abbaye de Forest et la Disdelle (Vivier d'Oie). » Les décideurs d'autrefois considéraient donc, eux aussi, la forêt pour sa production lucrative. On est donc désormais au fait du sort de la Heeghde à cette époque. Retenons aussi que « la forêt de Soignes est la grande pourvoyeuse de plants pour tout le pays environnant » (Goblet T.IV, p.279). Par ailleurs, le cerf aurait subsisté jusqu'à la révolution brabançonne. La faune est considérablement appauvrie en espèces et en nombre d'individus au sein des espèces (Goblet, T.1, pp. 379 à 381). Enfin, au XXe s., monsieur Liénart, inspecteur des Eaux et Forêts, nous apprend (RTB du 13 07 1969 à 19h) que la forêt de Soignes produit chaque année 20 000 m3 de grumes. L'argumentaire actuel des tenants officiels de l'exploitation fait état de diverses fonctions de la forêt : environnement, loisirs, éducation et économie. Toutes, fatiguent la vérité et masquent des appropriations, la monoculture, les coupes à blanc, les tracés d'artères, la fragmentation des surfaces en cantons et les projets Horeca. Marguerite Yourcenar qui vécut un temps à Bruxelles, estimait qu'« Il faut lutter contre la destruction des forêts, ce complexe et merveilleux ensemble d'êtres vivants qu'on remplace par la sylviculture industrielle. » (*Les yeux ouverts*, éd. Le Centurion, 1980, p.314). Jugement de grand bon sens, pleinement approprié aux tourments subis par notre forêt.

A CE JOUR

Le réchauffement climatique entraîne déjà des incidences sur 32 espèces européennes dont le frêne, le châtaignier, l'épicéa et le hêtre. On constate des anomalies de croissance, des mortalités précoces et la prolifération de bioagresseurs dont le scolyte. Les dommages observés atteignent un quart des surfaces forestières européennes. Il est, par ailleurs, candide d'imaginer que les pays producteurs de pétrole vont mettre fin à leur activité lucrative. La hausse des températures va donc vraisemblablement perdurer. Il y a donc lieu non seulement de faire face aux dévaluations infligées par nos décideurs à la forêt de Soignes, ce qui n'est déjà pas une mince affaire, mais aussi aux diverses implications des prochaines étapes du réchauffement climatique. Non pas « restaurer la forêt », ce qui signifie poursuivre l'exploitation, mais la réinventer par des pratiques régénératives relatives à la faune, à la flore, aux sources et aux sols afin de recomposer la forêt dans sa plénitude. On conviendra, par exemple, que le couvert végétal, dont des espèces arbustives, fruitières, exotiques, des mousses etc., devra être à même de résister au réchauffement et que tout projet de gestion ne sera plausible que s'il est conçu pour un terme de 50 ans. René Char (*Loin de nos cendres*, 1945) écrivait : « Pour qu'une forêt soit superbe, il lui faut l'âge et l'infini. » Il était l'ami de Pierre Boulez, Albert Camus, Henri Matisse, Georges Braque, Nicolas de Staël et Vieira da Silva, entre autres. Renaturer la forêt devrait s'appuyer sur un système juridique du vivant institué au niveau européen. Mouvantes et émouvantes, les plantes parlent au cœur. Avec Maurice Maeterlinck, il n'y a pas lieu de désespérer : « Le monde végétal qui nous paraît si paisible, si résigné, où tout semble acceptation, silence, obéissance, recueillement est, au contraire, celui où la révolte contre la destinée est la plus véhémement et la plus obstinée. » (*L'intelligence des fleurs*, Fasquelle, 1928).

MAIS OÙ EST DONC PASSÉ LE LUSTRE DE L'ARCHIDUCHESSE ?

Eric de Crayencour

De nombreux Ucclois ont assurément en mémoire ce grand lustre du XVII^e siècle qui ornait magnifiquement la nef de l'église Saint-Pierre. Du jour où ce beau luminaire est tombé à terre au temps du doyen Kervyn, il n'a plus jamais retrouvé sa place. Mais était-ce vraiment sa place d'origine ?

* * *

Nous remonterons le temps pour en savoir davantage. Mais commençons par examiner l'objet d'art dont il sera question dans cet article, ce que peu de nos concitoyens ont eu l'occasion de faire, du moins de près.

Il s'agit d'un lustre en laiton¹ à huit branches, d'une hauteur de 150 cm, qui appartient au type du lustre-couronne (*kroonluster/ Kronleuchter*) dit flamand (*vlaamse kroonluchter*) ou hollandais - les Anglais disent *dutch* (ou *flemish*) *chandelier*. Sur ce type de luminaire, la présence, à l'extrémité inférieure, d'une sphère plus ou moins volumineuse est destinée à réfléchir la lumière des bougies et à la diffuser, de même que des plaques de métal que l'on trouve parfois en certains endroits, et notamment posées obliquement dans le haut de l'objet.² Pour les appliques ou bras de lumière, cette même fonction était assurée par le support fixé au mur (plaque de métal poli ou miroir). Ce rôle sera joué par les pendeloques et pampilles sur les lustres en cristal.



*Le chœur de l'église en 1971.
Cliché Cécile Octors.
IRPA M 069481 (détail).*

1 Rappelons que cet alliage de cuivre et de zinc est également appelé cuivre jaune. Photothèque IRPA, objet n° 20005644 ; cliché n° M 069503 (Cécile Octors, 1971) ; détails en couleurs (figure de Jupiter) par Hervé Pigeolet (2022) : clichés X 158893 et X 158894.

2 Ainsi en l'église Saint-Pierre à Warsage. Photothèque IRPA, objet 10111702.

Dès la fin de la période gothique et jusqu'au début du XIX^e siècle, on a produit couramment des lustres présentant un corps central d'où partent plusieurs bras, le plus souvent en métal, qui portent les bougies. Souvent l'axe central va être couronné d'une figure humaine ou animale, le type le plus répandu étant celui de la Vierge à l'Enfant se présentant debout sur un croissant de lune, souvent brochant sur une couronne de rayons, et parfois entourée d'anges. On le rencontre en particulier dans les pays germaniques (Allemagne, Autriche, Suisse), mais aussi, plus largement, à l'est et à l'ouest de ceux-ci, notamment chez nous, et même en Scandinavie. Ce type de représentation mariale est inspiré de l'Apocalypse. On le retrouve dans un autre type d'oeuvre sculptée suspendue dans les églises : le *marianum*.³ La figure de couronnement peut également être un saint patron ; ainsi saint Martin sur son cheval en l'église luthérienne Saint-Martin à Brême ou, plus près de nous, un curieux saint Roch dans l'église Notre-Dame à Tiel-Winge, entre Louvain et Diest.⁴

Dans nos régions, qui ont longtemps relevé du Saint-Empire, bon nombre de ces lustres se présentent couronnés d'une aigle bicéphale. On peut également trouver une grande variété de figurines, telles que sirènes, poissons, etc. - sans parler d'autres accessoires ornementaux, comme ces gracieuses clochettes piriformes que l'on peut voir accrochées aux branches de deux lustres dans la cathédrale de Bruges.⁵

Notre lustre uclois, quant à lui, est caractérisé par un couronnement relativement peu répandu : la figure de Jupiter barbu chevauchant un aigle. Il tient le foudre dans la main droite et lève le bras gauche. Le même sujet se retrouve quasi identiquement sur les deux lustres déjà cités ornant la cathédrale de Bruges⁶, ainsi que dans l'église Notre-Dame de Melsele (Flandre orientale).⁷ On connaît d'autres lustres à figure humaine, dont l'identification n'est pas toujours claire. Ainsi, en l'église de Jérusalem à Bruges⁸ et dans celle de Saint-Léonard à Léau⁹ (Zoutleeuw, Brabant), ou encore à Saint-Martin de Bramsche (Basse-Saxe), il s'agit d'un homme brandissant une épée tenue du bras droit levé.

La présence d'une figure mythologique dans une église peut surprendre. Faut-il la mettre sur le compte de l'engouement accru, à partir de la Renaissance, pour l'Antiquité classique, y compris dans les milieux ecclésiastiques ? Son adoption aurait-elle été facilitée en l'occurrence par le fait que Jupiter, comme le Zeus des Grecs, est le dieu du ciel et de la lumière ? Plus simplement, on peut penser que, comme à d'autres époques, les responsables ecclésiastiques, trop heureux de recevoir des dons des laïcs, n'ont pas été trop regardants sur la thématique de leur ornementation. De toute manière, il semble qu'il n'y avait plus alors, et depuis longtemps, de types de luminaires spécifiquement destinés aux édifices religieux - hormis, bien sûr, les lampes de sanctuaire.

3 Le *marianum* est une oeuvre sculptée de grandes dimensions, en bois ou en métal, le plus souvent polychromée, présentant sur ses deux faces presque toujours identiques la figure de la Vierge à l'Enfant, brochant sur une gloire et souvent entourée du rosaire (une couronne de roses de forme ovoïde, allusion à la virginité de Marie). Ce type de mobilier religieux, offert par un particulier ou un groupe, par exemple une corporation, s'est développé aux XV^e et XVI^e siècles, en relation avec la prédication du rosaire par les Dominicains. Chez nous, on peut voir un *marianum* dans les églises de Saint-Léonard à Léau (Zoutleeuw) et Saint-Lambert à Neeroeteren (Limbourg). Sauf exceptions (comme dans l'église catholique Saint-Nicolas à Kalkar, en Westphalie), il ne s'agit pas d'un lustre.

4 Ce lustre, par suite d'une rénovation complète de l'église vers l'an 2000, a été relégué au grenier du presbytère, en pièces détachées ... Photothèque IRPA, objet 7124 ; cliché M 232426.

5 Photothèque IRPA, objets n^{os} 90153 et 90154.

6 IRPA, Objet n^o 90153 (cliché B128911) et objet n^o 90154 (cliché B004298). Ici, le motif principal s'accompagne de figurines plus petites perchées sur les branches du lustre.

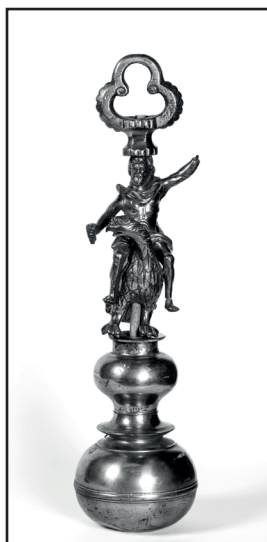
7 C'est du moins ce qu'on peut relever sur une fiche de la photothèque de l'IRPA (IRPA, Objet n^o 76052 ; cliché M 268137). Cependant, l'objet n'ayant laissé aucun souvenir sur place, on peut supposer qu'il se trouvait au presbytère et qu'il aura disparu.

8 IRPA, objet n^o 85650 (cliché B 004300).

9 IRPA, objet n^o 29456 (clichés M 254907 et A 30171).



*Le lustre en 1971. Cliché Cécile Octors.
IRPA M 69503.*



*Statuette de Jupiter chevauchant un aigle et tenant le foudre.
Cliché Hervé Pigeolet (2022).
IRPA X 158894.*



*Jupiter sur un lustre de la cathédrale de Bruges.
Cliché de 1905. IRPA B 001365.*

* * *

Au départ de notre enquête, il y a cette affirmation de nombreux auteurs selon laquelle ce lustre serait un cadeau fait par l'archiduchesse Isabelle, fille du roi d'Espagne Philippe II et d'Elisabeth de Valois, au couvent uclois des Franciscains de Boetendael. Pour en savoir davantage, il nous faut revenir, une fois encore, à l'ouvrage *Uccle Maria's Dorp* de l'ancien vicaire Jozef Daelemans. C'est, à notre connaissance, le plus ancien texte conservé qui traite explicitement de ce lustre. Voici ce qu'il nous révèle :

« Ter midden der kerk hangt een geelkoperen kroonkandelaer, meer dan twee honderd pond zwaer, die aen de kerk van Boetendael geofferd werd door de infante Isabella Clara Eugenia, en sedert diens kloosters vernietiging hier gebragt is, te gelyk met het vermaerd beeld van O.-L.-Vrouw ter Engelen, 't welk in de nis van den autaer staet, waer neven men in eene andere nis het beeld ziet van O.-L.-Vrouw ten Troost van Calevoet, hier gebragt in 1827. »¹⁰

On retiendra donc qu'en 1858, on pouvait voir dans l'église Saint-Pierre, pendu au milieu de la nef, le lustre qui nous occupe ; celui-ci avait été offert par l'infante Isabelle-Claire-Eugénie à l'église conventuelle de Boetendael et il avait été amené là par suite de la destruction de ce couvent.

On sait que cette institution religieuse, fondée en 1467 par Isabelle de Portugal, veuve de Philippe le Bon, avait été supprimée par le Directoire, comme les autres communautés religieuses, dès 1796, soit un an après l'annexion de nos régions par les Français.

¹⁰ DAELEMANS (Jozef), *Uccle Maria's Dorp*, Bruxelles, 1858, p. 6. Jozef Daelemans (1816-1880) fut vicaire à Saint- Pierre d'Uccle du 14 août 1839 au 17 décembre 1858. Il fut ensuite curé de Rhode-Saint-Genèse, du 17 décembre 1858 jusqu'à son décès.

De cette période troublée, nous savons bien peu de chose pour ce qui a trait à notre sujet. L'inventaire du patrimoine mobilier du couvent, réalisé le 29 septembre 1797 par le commissaire Paradis et ses acolytes, ne révèle rien de fort intéressant. Ceci n'a pas de quoi étonner. On peut supposer qu'en dépit des nombreux dons qui leur avaient été faits, les moines, poussés par la nécessité, avaient déjà dû monnayer un certain nombre de ceux-ci au profit de leurs oeuvres charitables, voire pour leur propre usage. D'autre part, on imagine sans peine que les oeuvres les plus précieuses avaient dû être mises à l'abri, soit par des moines, soit par des fidèles dévoués à leur cause, comme ce fut fort souvent le cas à cette époque, au grand dépit de l'occupant. Enfin, nul doute que les bâtiments abandonnés dès 1796 n'ont pas manqué d'être victimes de déprédations de toutes sortes, car les sources de l'époque font largement écho à ce phénomène. Il devait donc rester bien peu de chose sur place le 27 novembre 1797 lorsque Pierre-François Tiberghien (1762-1826), un industriel établi à Bruxelles, fit l'acquisition de l'ancien couvent, comme il le fit d'autres biens dits nationaux (abbayes d'Hélécine, de Saint-Denis-en-Broqueroie, Saint-Gérard).¹¹

Quoi qu'il en soit, le lustre s'est retrouvé, au plus tard vers le milieu du XIX^e siècle, dans l'église Saint-Pierre. Quant à sa provenance, c'est encore Daelemans qui nous la révèle, et cette affirmation sera reprise en chœur par bien des auteurs suivants, même si d'autres - et non des moindres¹² - se sont gardés d'en parler ou ont omis de le faire.

On sait que les archiducs Albert et Isabelle, fidèles à l'engagement pris lors de leur mariage tardif en 1598, se sont appliqués à faire rétablir et restaurer bon nombre de couvents qui avaient été dévastés lors de la furie iconoclaste dans la seconde moitié du XVI^e siècle. Ainsi, en 1604, le prédicateur franciscain Andrés de Soto, commissaire général de l'Ordre pour les Pays-Bas et l'Allemagne, et qui fut le confesseur de l'archiduchesse de 1599 jusqu'à sa mort à Bruxelles le 5 avril 1625, participa au rétablissement du couvent de Boetendael qui avait subi ce triste sort. Nous savons aussi, notamment par le témoignage du chanoine Sanderus¹³, que l'archiduchesse était, comme son époux, particulièrement attachée à ce couvent, qu'elle soutint beaucoup et où elle faisait de fréquentes visites. Elle y apportait chaque fois des présents, en particulier des ornements pour l'église et les autels, parfois brodés de ses propres mains. Le couvent franciscain ne fut d'ailleurs pas le seul lieu visité à Uccle par nos souverains d'alors. Qui ne connaît pas ce grand tableau où Denis Van Alsloot a représenté une fête organisée au Vivier d'Oie en leur présence ?

Quand l'archiduc mourut au palais du Coudenberg le 13 juillet 1621 - quelques mois après son beau-frère, le roi d'Espagne Philippe III -, son corps fut revêtu de l'habit franciscain et exposé durant quatre jours dans la chapelle palatine.¹⁴

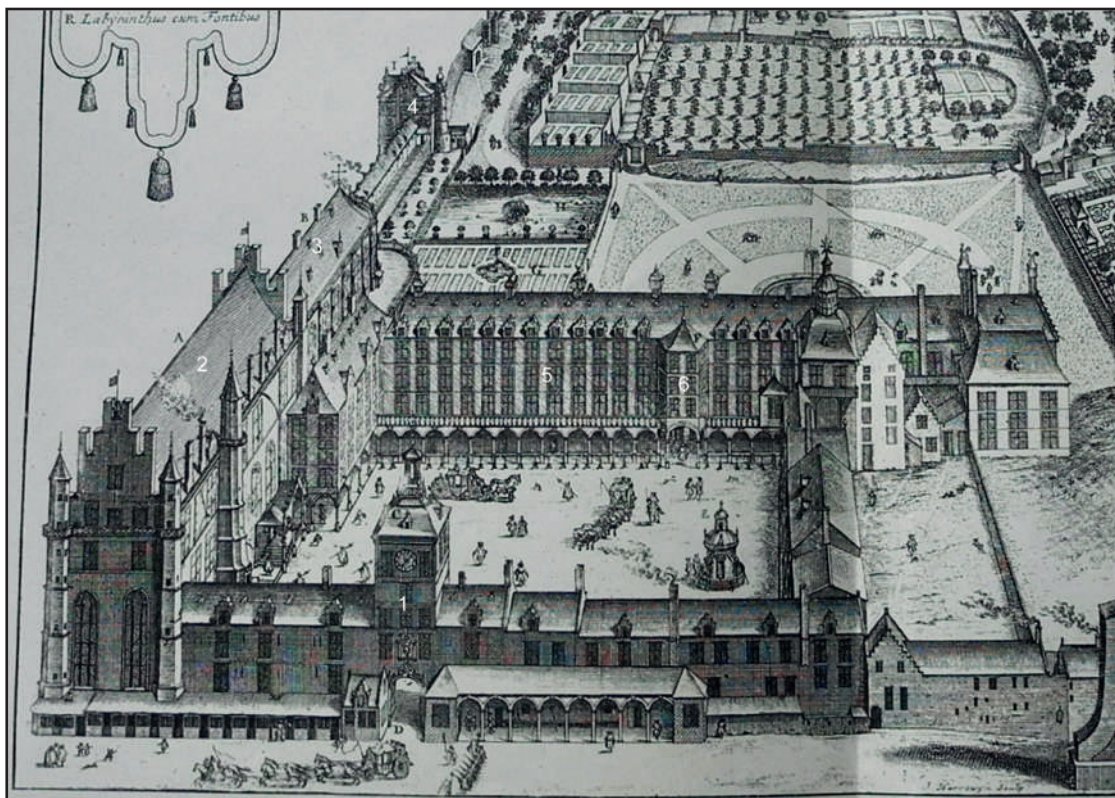
11 Voir sur cette période VANDERLINDEN (Emiel), « Het einde van het klooster Boetendael », in *Eigen Schoon en De Brabander*, 1934, p. 269-277. Cet article comporte des erreurs dans la transposition des dates du calendrier révolutionnaire au calendrier grégorien, erreurs malheureusement reprises par Henri Crokaert (*Folklore brabançon* 1964) et même par le Père Houbaert (voir la bibliographie).

12 Ainsi Alphonse Wauters dans son *Histoire des Environs de Bruxelles*.

13 SANDERUS (Antoine Sanders, dit) [1586-1664], *Chorographia sacra Brabantiae*, 2^{de} édition, La Haye, Christian Van Lom, tome III, 1727, p. 122-128. - Référence majeure, qui a été constamment sollicitée mais pas toujours citée.

14 On peut voir la chapelle ardente dans un tableau anonyme conservé, sous l'appellation de catafalque de l'archiduc Albert, au Musée communal de Bruxelles (inv. K-1901-6). Il a été reproduit dans SMOLAR-MEYNAERT (Arlette), VANRIE (André), e.a., *Le Palais de Bruxelles. Huit siècles d'art et d'histoire*, Bruxelles, 1991, p. 108. Voir à ce sujet : HEYMANS (V.), dir., *Le Palais du Coudenberg*, Bruxelles, Mardaga, 2014, p. 149. *Albert et Isabelle (1598-1621)*. Catalogue d'exposition, Brepols, 1998, p. 275 n° 379, où l'on mentionne une variante de ce tableau conservée au monastère des Déchaussées Royales à Madrid (peut-être un cadeau de l'archiduchesse Isabelle à sa belle-soeur Margarita de la Cruz, soeur de l'archiduc Albert).

Son épouse, effondrée de chagrin, se coupa elle-même les cheveux et se retira alors dans une petite pièce du palais, toute tendue de tissu noir, sous les combles, où elle resta enfermée durant six semaines.¹⁵ Elle conçut le projet de retourner en Espagne pour y entrer chez les Déchaussées royales (*Descalzas Reales*).¹⁶



*Le Palais du Condé au temps des archiducs. Gravure de Jacques Harrewijn. HYMANS
(Louis), Bruxelles à travers les âges, vol. I, Bruxelles, s.d., p. 216/217.*

Sous cette curieuse appellation se cache un couvent de Clarisses fondé en 1554/55 par sa tante Jeanne d'Autriche, princesse de Portugal, fille de Charles Quint, et établi à Madrid¹⁷, dans le palais où elle était née. La soeur de Jeanne, Marie d'Autriche, n'était autre que la belle-mère d'Isabelle ; devenue veuve de l'empereur Maximilien II, elle était retournée en Espagne en 1582 pour y vivre *dans un pays sans hérétiques* et s'était retirée dans ce couvent, accompagnée de sa fille Marguerite¹⁸, âgée de dix-sept ans. Cette dernière préféra y entrer aussi, ce qui lui évita de devenir, à la suite de sa propre soeur, la cinquième épouse de leur oncle Philippe II. Isabelle elle-même y avait d'ailleurs déjà séjourné avant de se rendre dans nos régions, entre le décès de son père (13 septembre 1598) et son mariage à Valence avec l'archiduc Albert (18 avril 1599) ; elle y avait retrouvé sa tante Marie et sa cousine Marguerite. On a conservé les lettres qu'elle écrivit du couvent en octobre et novembre 1598 à son demi-frère Philippe III qui venait de monter sur le trône.¹⁹

15 Voir la notice « Albrecht van Oostenrijk » dans l'encyclopédie *Wikipedia*. Nos remerciements au Prof. Luc Duerloo, professeur émérite de l'Université d'Anvers, pour les précisions qu'il nous a aimablement communiquées.

16 *Monasterio de Nuestra Señora de la Consolación*. Voir à ce sujet l'ouvrage d'Ana Garcia Sanz cité en bibliographie. Voir aussi le catalogue *Albert et Isabelle (1598-1621)*, Turnhout, Brepols, 1998, p. 14, 275, 281 et 284-285 (n° 392).

17 L'installation à Madrid fut célébrée le 15 août 1559 en présence de Philippe II et de toute la famille royale. Voir TRIVIÑO (Sor Maria Victoria), osc., « Clarisas de la Casa de Austria en tiempo de Felipe III y Felipe IV », in *Escorialensia*, 1 (2023).

18 Marguerite d'Autriche (1567-1633) était la propre soeur de l'archiduc Albert, ainsi que de l'empereur Rodolphe II, dont une fille naturelle, Anne-Dorothée (1612-1694), s'était retirée au même couvent. Marguerite mourut cinq mois avant Isabelle.

19 Voir GARCIA PRIETO (Elisabeth), « Antes de Flandes. La correspondencia de Isabel Clara Eugenia con Felipe III desde las Descalzas Reales en el otoño de 1598 », in *Chronica Nova*. Université de Grenade, n° 40, 2014, p. 327-349.

Toutefois, l'archiduchesse devra renoncer à son projet : Philippe IV, son neveu, lui a demandé de rester à Bruxelles comme gouvernante des Pays-Bas. Ceci ne l'empêchera pas de garder le contact avec la communauté madrilène, à laquelle elle destina une de ses commandes les plus importantes : la série de tapisseries du *Triomphe de l'Eucharistie*, réalisée à Bruxelles sur les cartons²⁰ de Pierre-Paul Rubens (au nombre de vingt) pour l'église du couvent ; cette oeuvre magnifique est toujours en place, de même qu'un superbe portrait d'Isabelle vers l'époque de son mariage, attribué à François Pourbus le Jeune.²¹

Alors, faute de pouvoir se retirer dans un couvent, la fille de Philippe II a opté pour le tiers ordre franciscain. Rappelons ce que recouvre cette appellation. Ce groupe est qualifié de tiers - c'est-à-dire troisième, comme on parle du tiers livre de Rabelais - car il s'agit du troisième ordre de Saint-François, le premier étant celui des Frères Mineurs ou Franciscains (1209) et le deuxième celui des Pauvres Dames ou Clarisses, fondé par sainte Claire (1212) et réformé par sainte Colette (colettines), qui est en quelque sorte le pendant féminin du premier. Quant au troisième ou tiers ordre, fondé en 1222 à Bologne et appelé primitivement Ordre de la Pénitence, c'est un ordre séculier accessible aux personnes mariées qui s'engagent à vivre un peu à la manière des Franciscains. Ce fut le cas, notamment de sainte Elisabeth de Hongrie, de saint Louis, ou encore de Thomas More.

Mentionnons en passant un portrait de l'archiduchesse réalisé en juin 1599 alors qu'elle faisait escale à Gênes pour se rendre à Bruxelles. On l'y voit arborer, suspendue à une longue chaîne d'or, une statuette représentant saint François d'Assise ou saint Antoine de Padoue.²²

Dès le 4 octobre 1621 - le jour de la fête de saint François d'Assise -, Isabelle revêt l'habit de Clarisse.²³ Et le 22 octobre 1622, dans la chapelle du palais du Coudenberg à Bruxelles, elle prononce ses vœux d'obéissance à la règle de saint François comme tertiaire franciscaine devant le Père de Soto déjà cité ; elle se fera appeler « Soeur Isabelle ». ²⁴ Elle n'était donc pas Clarisse au sens plein du terme - sinon elle aurait dû se retirer dans un couvent, ce qui ne fut pas le cas -, et cela malgré le fait que, jusqu'à sa mort en 1633, elle ne se présenta plus jamais en public autrement qu'en habit de Clarisse.²⁵ Certaines dames suivirent son exemple, comme Dorothee-Claire de Croÿ († Heverlee 1661), veuve du comte d'Aerschot. Un très beau portrait de l'archiduchesse en habit de Clarisse, peint par Van Dyck en 1628 - peut-être d'après un portrait réalisé par Rubens dès 1625 - est conservé au Musée du Louvre.²⁶

Selon Sander Pierron, c'est au couvent de Boetendael que la fille de Philippe II aurait pris l'habit du tiers ordre franciscain.²⁷ Il est cependant plus que probable que cette prise d'habit a dû avoir lieu au palais du Coudenberg.

20 Plusieurs de ces peintures, qui ont orné la grande salle (*aula magna*) du palais de Bruxelles, ont été détruites dans l'incendie de 1731. Voir SMOLAR-MEYNAERT, op. cit., p. 230 ; LOZE (Pierre), e.a., *Bruxelles à la fin de l'Ancien Régime. Des grandes demeures ... aux impasses*, Bruxelles, Association du Patrimoine artistique, 2018, p. 19.

21 Huile sur toile (220 x 132 cm). Inv. n° 0061225. Voir à ce sujet l'excellente étude de Blaise Ducos.

22 Huile sur toile par Sofonisba Anguissola. Madrid, Musée du Pardo (en dépôt à l'Ambassade d'Espagne à Paris).

23 Henri Crokaert (Folklore brabançon 1964, p. 475) émet l'hypothèse qu'elle ait fait ce choix du fait de sa naissance (12 août 1566) le jour de la fête de sainte Claire. Notons que cette fête se célèbre le 11 août.

24 Voir le catalogue *Albert et Isabelle*, Brepols, 1998, p. 282 n° 388 et HENNE (Alexandre) et WAUTERS (Alphonse), *Histoire de la ville de Bruxelles*, Bruxelles, 1845, tome II, p. 39.

25 Sur la religiosité de l'archiduchesse Isabelle, on consultera l'ouvrage d'Annick Delfosse (voir bibliographie).

26 Un autre est conservé au Musée Liechtenstein à Vienne. Voir l'excellente étude publiée par Blaise Ducos sur le site du Musée du Louvre, sous le n° 11 du catalogue de Van Dyck, 2023 (<<https://livres.louvre.fr/vandyck/cats>>).

27 VIANE (Charles), dir., *Uccle au temps jadis*, 1925, p. 77 et 1950, p. 162. Cependant, Sander Pierron ne reprend pas cette précision dans son *Histoire illustrée de la Forêt de Soignes*, Bruxelles, 1935-1938, tome III, p. 162.

Revenons à notre lustre. Le même auteur le donne daté de 1613.²⁸ Ailleurs, cette même date est donnée comme celle du don qui en a été fait par l'archiduchesse.²⁹ Dans un cas comme dans l'autre, nous ignorons, faute de références, d'où l'on a pu tirer ces précisions.

* * *

Il nous reste à expliquer ce qui est arrivé à notre lustre historique entre 1858 et aujourd'hui. Pour faire le récit de cet épisode rocambolesque, nous nous appuierons, pour l'essentiel, sur un dossier contenant une abondante correspondance entre ses différents protagonistes.³⁰

En 1868, soit dix ans après la publication de l'ouvrage de Daelemans, Félix Winnen succède à Pierre-Joseph Renders comme curé-doyen d'Uccle.³¹ Sa correspondance avec l'avocat et futur bourgmestre Xavier De Bue, qui était alors trésorier de la Fabrique d'église de Saint-Pierre, nous fournit d'intéressantes informations. Elle nous apprend, entre autres, qu'à son époque le lustre gisait à l'abandon à la cure, dans un coin de la salle où étaient entreposés des meubles de l'église.³² Nous pourrions en déduire que le lustre a été dépendu - ou est tombé - entre 1858 et 1868 ; or on ne trouve pas trace de travaux entrepris à cette époque, qui auraient pu justifier cette dépose. Et le doyen Winnen d'ajouter que le lustre se détériore de plus en plus, et qu'il ne saurait être question de le placer à l'église, car son grand poids présenterait un danger réel pour les fidèles. Cette remarque, si elle n'était pas le fruit de l'expérience, était en tout cas prémonitoire, comme nous le verrons plus loin.

En 1877, la Fabrique d'église adresse au gouverneur du Brabant³³ une lettre dans laquelle elle exprime son souhait de *vendre ce vieux lustre qu'on dit rare et précieux, mais qui est hors d'usage et ne peut plus servir à l'église*. Des particuliers sont amateurs mais n'en connaissent pas la valeur ; en outre, l'autorisation du Gouvernement est peut-être nécessaire. Il s'indiquerait peut-être de le faire examiner par un membre de la Commission des Monuments ou d'un autre homme de l'art. Peut-être le Gouvernement sera-t-il acheteur.³⁴ D'après ce que nous savons des événements survenus par la suite, un de ces particuliers amateurs ne peut être que le comte Coghen. Ceci est suggéré par une mention figurant dans un inventaire partiel des pièces du dossier, selon laquelle le lustre a été *vendu sans attendre la réponse du Gouvernement*.

C'est ici qu'entre en scène le Comte Coghen - non pas celui qui avait acquis le domaine de Wolvendaël en 1829 - il était mort depuis 1858 -, mais bien son fils unique, Joseph-François, dit Frantz (1827-1888). Celui-ci, à l'époque de son mariage à près de 44 ans (1871), était toujours domicilié chez sa mère, la comtesse douairière Coghen, née Caroline Rittweger, au n° 48 rue du Pont neuf - bien que la maison avait été expropriée dès 1866 en vue des travaux du voûtement de la Senne.

28 PIERRON (Sander), *Histoire de la Forêt de Soigne* (sic), Bruxelles, Charles Bulens, 1905, p. 436. Repris dans l'édition de 1935-1938, tome III, p. 228. STEVENS (René) et VAN der SWAELMEN (Louis), *La Forêt de Soignes. Monographies historiques, scientifiques et d'esthétique*, Bruxelles, Van Oest & C^{ie}, 1920, p. 86-87. CROKAERT (*Folklore brabançon*, p. 490) et par Yvonne LADOS van der MERSCH, p. 14.

29 HOUBAERT, p. 90.

30 AGR, Archives Ecclésiastiques du Brabant, AEB 31 511.

31 Jean-Philippe-Félix Winnen, né à Tirlemont le 5 mars 1818 et décédé à Saint-Josse-ten-Noode le 10 mai 1900, avait été précédemment vicaire à Sainte-Marie à Schaerbeek (1844-1848), puis à la collégiale des Saints-Michel-et-Gudule (1848-1868). A Uccle, il sera remplacé par Léonce Boone, curé-doyen de 1895 à 1923.

32 Lettre du 24 janvier 1897 à X. De Bue.

33 Le gouverneur du Brabant est alors François-Toussaint Dubois-Thorn (Commercy 1805 - Bruxelles 1886), gouverneur du Brabant (1862-1883) après l'avoir été du Luxembourg (1857-1862).

34 Brouillon de lettre daté du 22 mai 1877. Cette lettre porte le numéro un sur une feuille du dossier rédigée au crayon, vraisemblablement par Xavier De Bue, et donnant un inventaire partiel des pièces du dossier.

La comtesse avait, depuis, été s'établir à Saint-Josse-ten-Noode, au n° 6 de l'avenue des Arts. Frantz Coghen avait épousé Victoire Grisard (1843-1920), et le couple, qui restera sans enfants, s'était installé au n° 20 avenue Marnix à Bruxelles. Les Coghen n'en avaient pas moins gardé des attaches à Uccle, où ils conserveront le Wolvendael jusqu'en 1887, année qui verra la vente du domaine au banquier Charles Balser par les héritiers de la comtesse douairière.³⁵ C'est d'ailleurs là qu'avait eu lieu, le 14 juillet 1877, la réception et le dîner du mariage de Laure Mosselman du Chenoy, fille d'Isabelle Coghen - la propre soeur de Frantz - avec Fulco-Beniamino Ruffo di Calabria³⁶ ; Frantz Coghen avait été témoin à l'acte de mariage civil de sa nièce le matin même à l'hôtel de ville de Bruxelles.



*L'hôtel Coghen au 21 boulevard de Waterloo. Photo de 1980.
AVB. Région de Bruxelles-
Capitale, inventaire du patrimoine architectural.*

En 1875, il s'est fait construire un hôtel de maître au n° 21 boulevard de Waterloo.³⁷ Trois ans plus tard, devant se décider pour l'achat d'un lustre destiné à orner son fumoir, il écrit au doyen Winnen une lettre³⁸ dans laquelle il demande si la Fabrique d'église serait autorisée à lui vendre celui qu'il a vu chez le doyen, et à quel prix il pourrait l'obtenir. *Monsieur le Comte tenait absolument à ce lustre pour faire une surprise à sa dame*, écrira plus tard le doyen Winnen.

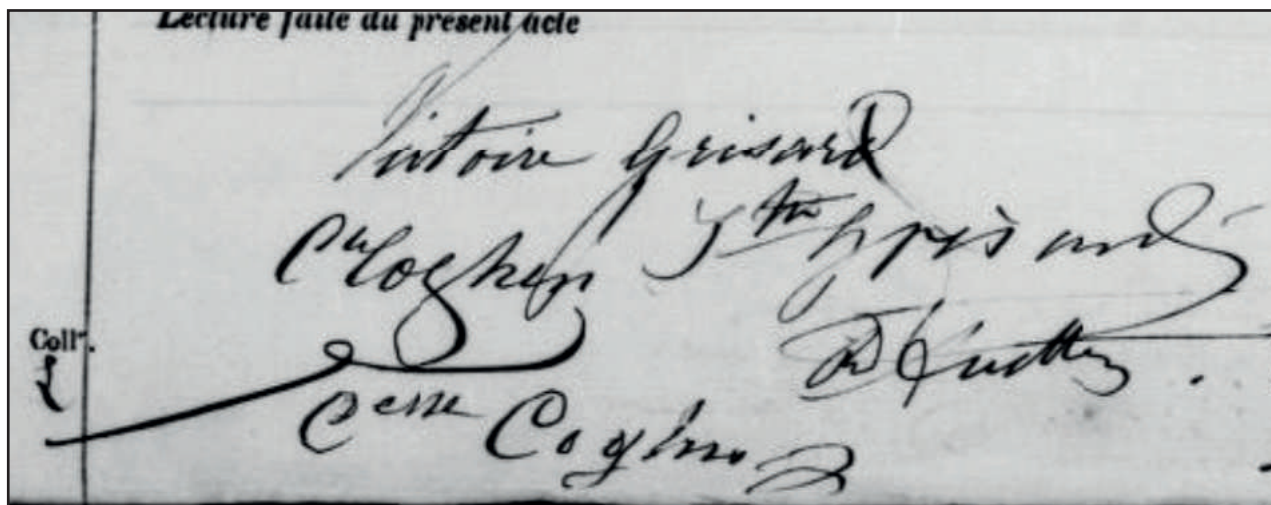
35 Celle-ci était décédée deux ans plus tôt en son hôtel du n° 6 avenue des Arts à Saint-Josse-ten-Noode.

36 Il s'agit ici des grands-parents de notre future reine Paola.

37 Cet hôtel, d'inspiration Louis XIV et rococo, comportait quatre travées (les premières à partir de la place Louise). On le connaît aujourd'hui - pour ce qu'il en reste ... - sous le nom d'hôtel Wittouck, du nom de Paul Wittouck qui en fit l'acquisition vers 1895 au nom de son épouse la baronne Catherine de Medem. Celle-ci y mourut en 1928. Paul Wittouck (1851-1917), qui fit construire le château de la Fougeraie en 1911, était le frère de Marguerite Wittouck, l'épouse du bourgmestre d'Uccle Victor Allard. En 1895-1896 l'hôtel sera remanié par Henri Maquet, qui étendra l'hôtel vers le jardin et ajoutera une aile droite aux écuries. En 1919 l'hôtel sera augmenté de deux travées sur la droite, sur les plans de l'architecte E. Francken-Willemaers.

38 Lettre du comte Coghen au doyen Winnen (25 janvier 1878).

Moins de quinze jours plus tard, le 6 février 1878, le comte prend possession du lustre et en reçoit quittance du trésorier Van Tilborgh.³⁹ C'est du moins ce que prétendra plus tard sa veuve dans une lettre en date du 30 juin 1898.



Signatures du Comte Coghen et de son épouse au bas de leur acte de mariage (1871).

*A gauche, de haut en bas, l'épouse, l'époux et la mère de celui-ci ;
plus à droite, la mère de l'épouse et le baron Jules-Joseph d'Anethan.*

Nous ne pouvons que reconstituer les faits à l'aide du courrier échangé par la suite. Que s'est-il passé entre le 25 janvier et le 6 février ? La lettre mentionnée ci-dessus, adressée par le Comte Coghen au doyen d'Uccle, porte en exergue la mention : réponse le 26 janvier. Malheureusement, la copie de cette réponse faite par la Fabrique au Comte ne figure pas au dossier ; elle est seulement relevée dans l'inventaire partiel déjà cité. Le Conseil de Fabrique, qui tenait, on l'a vu, à se débarrasser de cet objet encombrant - un scénario qui s'est hélas reproduit bien des fois beaucoup plus récemment ... -, s'est réuni et a posé ses conditions pour la cession du lustre au comte Coghen : il ne s'agit pas d'un don mais bien d'une mise en dépôt ; l'acquéreur fera un don de mille francs à l'Eglise ; il promet de restaurer le lustre à ses frais ; au cas où le Conseil de Fabrique serait amené à réclamer le retour du lustre par suite de difficultés avec le Gouvernement, le comte ne pourrait se voir restituer la somme remise par lui au moment du dépôt. Commentaire du doyen Winnen :

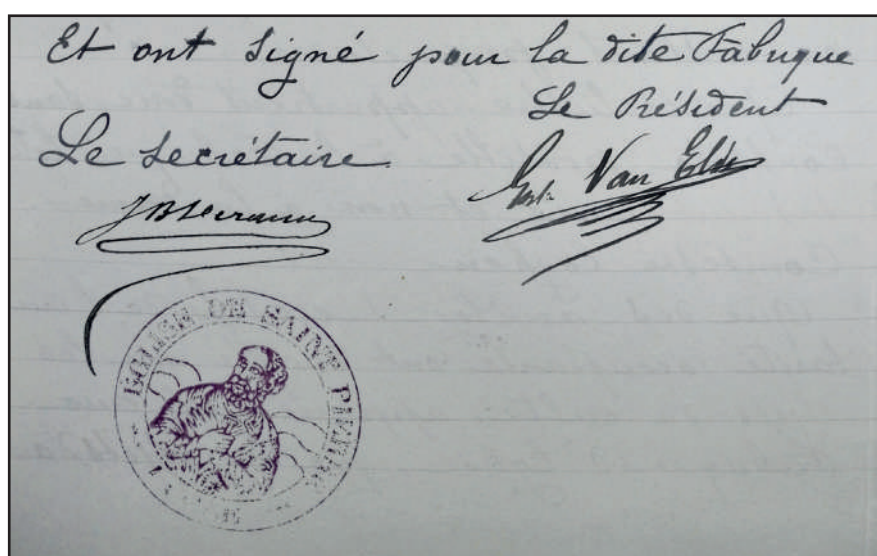
C'est Monsieur Van Tilborgh qui a communiqué aux membres du Conseil de fabrique la demande de dépôt et les conditions. Nulle opposition [n'] eut lieu par les membres du Conseil. C'est encore Mons. Van Tilborgh qui a reçu des mains de Monsieur le Comte le billet de mille francs. Le Comte n'a pas voulu de quittance, si j'ai bon souvenir. Y a-t-il eu correspondance par écrit entre Monsieur le Comte et le trésorier ? Je ne le pense pas. [...] Le Comte Coghen, quand il traitait des affaires avec l'Eglise, était dans l'habitude de s'adresser à Mons. Van Tilborgh. Il a fait de même pour obtenir le dépôt du lustre. [...] Monsieur le Comte n'a pas reçu une quittance d'achat. Je n'ai jamais été en possession d'un écrit de Monsieur Coghen en égard au lustre. Tout s'est fait de bouche [à oreille].⁴⁰

³⁹ Jean-Baptiste Van Tilborgh, trésorier de la Fabrique d'église. Né à Bruxelles le 2 avril 1818 et décédé célibataire à Uccle le 14 novembre 1893, il était le fils de Pierre-André Van Tilborgh, boulanger, et de Jeanne-Catherine Pasteur. A la séance du bureau des marguilliers présidée par le doyen Renders en date du 10 octobre 1864, il était mentionné comme échevin et trésorier ; à cette époque, Pierre-Joseph Grinnaer était secrétaire.

⁴⁰ Lettres du doyen Winnen à Xavier De Bue (24 juin 1896, 24 janvier 1897 et 9 mai 1898).

Le moins qu'on puisse dire est que la question de la quittance n'est pas claire. En effet, nous n'en connaissons pas les termes, car sa copie - dont l'existence est attestée par deux lettres du notaire Théodore Taymans⁴¹ - a disparu du dossier ... D'après le notaire, cette quittance, délivrée à feu le Comte Coghen et revêtue du sceau de la Fabrique d'église, était bel et bien une preuve de propriété.

Quoi qu'il en fût, bien peu de gens semblaient au courant du fait que le lustre se trouvait déjà en possession du Comte Coghen. Ainsi, le 11 octobre 1878, le président du Conseil de Fabrique reçoit une missive de Théodore Juste, directeur du Musée d'antiquités, d'armures et d'artillerie⁴², lui signifiant qu'il a été autorisé par le Ministre de l'Intérieur à acquérir le lustre pour un montant de 800 francs. N'ayant pas reçu de réponse, il revient à la charge le 24 juillet 1879. Le Conseil de Fabrique lui répond alors que le prix offert par le Gouvernement est en-dessous de la valeur réelle du lustre.⁴³ Le 15 octobre suivant, c'est la Commune qui s'adresse au président, lui écrivant qu'il n'est pas permis à la Commune de vendre le lustre, mais que le département de l'Intérieur a offert de l'acquérir pour le déposer au Musée des Armures ; et la Commune de conseiller à la Fabrique d'accepter cette offre.



*Signatures avec cachet de la Fabrique d'église.
Convention du 1er janvier 1899 avec la Comtesse Coghen.*

Le 27 août 1888, le Comte Coghen, âgé de 61 ans, meurt dans son hôtel bruxellois, trois ans après sa mère. La Fabrique d'église va-t-elle récupérer son lustre ?

En 1895, le doyen Winnen, qui a célébré ses vingt-cinq ans de décanat deux ans plus tôt, remet sa démission et cède sa place à l'abbé Léonce Boone.⁴⁴

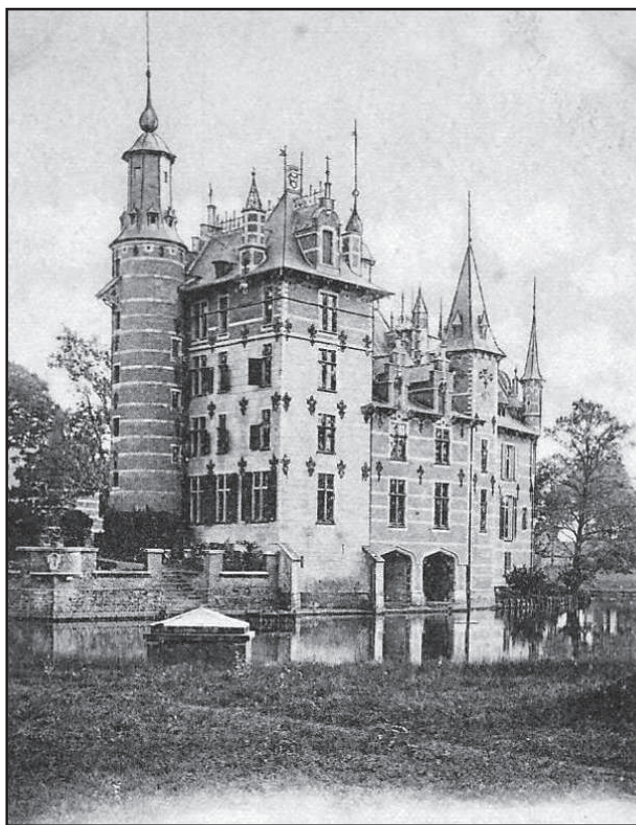
41 Lettres adressées les 19 et 25 janvier 1897 à Xavier De Bue (10 rue du Conseil à Uccle) et disant joindre en copie ladite quittance. On ne s'explique pas pourquoi le notaire a réitéré cet envoi ; le premier s'était peut-être égaré. Théodore Taymans, dont l'étude était sise au n° 7 A place du Petit sablon, était alors chargé des intérêts de la Comtesse Coghen.

42 L'historien Théodore Juste, né à Bruxelles le 11 janvier 1818 et décédé à Saint-Gilles le 10 août 1888, fut conservateur du Musée d'Antiquités, d'armures et d'Artillerie (porte de Hal) à partir de 1859. Il habitait au 13 rue du Viaduc.

43 Brouillon de lettre daté du 31 août 1879.

44 Léonce-François-Marie Boone, né à Turnhout le 10 mai 1849, fils de Louis-Jean et de Colette-Antoinette van Hal, avait été auparavant vicaire de la paroisse Notre-Dame et Saint-Léger à Bornem (1873-1874), puis de la paroisse Sainte-Barbe à Molenbeek-Saint-Jean (1874-1895). Il fut curé-doyen d'Uccle du 27 mars 1895 jusqu'à son décès à Uccle le 7 novembre 1923. Le 7 octobre 1923 il a fêté à Uccle ses 50 ans de sacerdoce en présence du cardinal Mercier et de son frère Albert-Joseph-Marie Boone (Turnhout 19 juin 1847 - Etterbeek 5 décembre 1930), curé de Sainte-Gertrude à Etterbeek de 1888 à 1930 et doyen de Bruxelles Sud-Est de 1912 à 1930

C'est à cette époque que Victoire Grisard, veuve du comte Coghen, a aliéné l'hôtel construit par son mari à Paul Wittouck⁴⁵, et plus précisément à l'épouse de celui-ci, la baronne Catherine Mikhaïlovna de Médem ; durant la période 1895-1897, la Comtesse Coghen réside tantôt au 141 avenue Louise, tantôt au château de Humbeek chez sa soeur la Baronne Lunden, veuve elle aussi.⁴⁶ A partir de 1897 et jusqu'à son décès en 1920, elle habite à nouveau au boulevard de Waterloo, cette fois au n° 34. Elle y a bien sûr accroché le fameux lustre de l'archiduchesse, auquel elle se montrera farouchement attachée.



Le château de Humbeek (Brabant flamand). Carte postale.

Il semble que le Conseil de Fabrique, peut-être à l'instigation du nouveau doyen, ait décidé de faire avancer les choses à partir du printemps 1896. En 1896-1897, la Comtesse a un échange de lettres avec le notaire Théodore Taymans afin de mettre au point une solution de compromis aux termes de laquelle elle pourrait conserver le lustre sa vie durant.

Au Conseil de Fabrique, en sa séance du 2 janvier 1898, Xavier De Bue, trésorier, *expose le résultat de l'entretien qu'il a eu avec l'abbé Winnen, doyen émérite d'Uccle, au sujet du lustre. Monsieur Winnen persiste à dire que jamais ce lustre n'a été aliéné par la fabrique et qu'il est toujours en la possession de celle-ci. En présence des prétentions de Madame la Comtesse Coghen, le bureau des marguilliers est autorisé à recourir à tous moyens jugés utiles pour rentrer en possession de l'oeuvre d'art enlevée à l'église. Le Conseil décide d'ester en justice.* Le 9 mai suivant, le doyen émérite Winnen écrit à la comtesse, par recommandé, une lettre de bonne encre, dont il envoie copie à De Bue : le Comte savait fort bien que la Fabrique ne pouvait pas vendre un objet d'art sans

45 Celui-ci résidait jusque-là au n° 20 avenue de la Toison d'Or.

46 Louise-Sophie-Valérie Grisard, née à Liège le 26 janvier 1839 et décédée à Humbeek le 23 août 1923, était la fille de Philippe-Charles Conrard Grisard et d'Anne-Marie-Englebertine-Pauline, dite Jeannette, Wilsens. Etant veuve d'Octave de Biolley, elle avait épousé (Chaudfontaine, 3 juillet 1867) Théophile-Louis-Edouard Lunden (baron en 1871), né à Malines le 17 septembre 1834 et décédé à Bruxelles le 9 janvier 1908.

l'accord du Gouvernement, et on avait pris soin de le lui dire ; il faut régler cette affaire à l'amiable ; la quittance donnée par le trésorier Van Tilborgh est sans valeur, et l'on ne comprend pas comment le comte a pu la demander, ou l'accepter. *C'est une question de conscience ; s'il y a procès, il ne finira point à l'honneur de Monsieur le Comte.*

Entretemps la Comtesse a fait appel pour sa défense à l'avocat Emile de le Court⁴⁷ ; celui-ci va s'entendre avec le notaire Taymans afin que l'on s'accorde sur une solution à l'amiable dans ce que la Comtesse appelle sa *petite affaire*. Le 3 juin 1898, elle signe la déclaration suivante : *Je lègue à la fabrique de l'Eglise Saint-Pierre à Uccle le lustre en cuivre qui pend dans le salon fumoir de mon hôtel 34 Boulevard de Waterloo à Bruxelles et qui a été acheté à la dite Fabrique d'Eglise le six février 1878.* A la fin de ce mois, le même notaire envoie à De Bue une copie du testament de la Comtesse, rédigé dans ce sens. Début décembre, l'avocat Paul Macau⁴⁸, qui a pris le relais d'Emile de le Court pour défendre les intérêts de la Comtesse Coghen, s'apprête à rédiger un projet de contrat (ou convention) entre la Comtesse et la Fabrique. Enfin, le 1^{er} janvier 1899, l'accord laborieusement négocié est enfin signé entre la Comtesse (152 avenue Louise) et la Fabrique d'église, celle-ci étant représentée par son président Henri Van Pamel et par son secrétaire Pierre-Joseph Grinnaer. La Comtesse aura la jouissance du lustre sa vie durant, et à son décès il fera retour à la Fabrique d'église. Si la Fabrique devait réclamer la restitution du lustre avant ce terme, elle devrait lui rembourser une somme de mille francs représentant le montant des frais occasionnés par la remise en état dudit lustre. A la séance tenue le 2 avril suivant par le Conseil de Fabrique, après un exposé fait par Xavier De Bue sur ses démarches concernant le lustre, la convention signée est approuvée. Il a été entendu entre les parties que si cet accord n'obtient pas l'approbation de la Députation permanente, les parties reprendront les droits respectifs qu'elles possédaient au moment de la signature du contrat.

Nouveau rebondissement à l'automne 1918. Le lustre a été saisi par l'occupant au domicile de la Comtesse, 43 boulevard de Waterloo. Le 3 octobre, le doyen Boone écrit ces mots à Xavier De Bue : « *Cher Monsieur l'Avocat, j'ai été aujourd'hui chez la Comtesse. Quelle désolation ! Un monceau de cuivres et d'oeuvres d'art dans son salon. Chose curieuse : bien qu'il y ait ici question d'une valeur de 40 à 50 mille frs, elle faisait moins de cas de tout cela que du lustre de Boetendael. Figurez-vous : on était en train de le remettre à sa place pour que l'expert eut pu mieux juger l'oeuvre d'art. Le bureau d'expertise pour les cuivres est 78 Rue Royale en face du Ministère de la Guerre : c'est un bureau et on envoie un expert parmi ceux dont on dispose.* » Dès le lendemain, la Fabrique d'église, en la personne de son président Guillaume Van Elder et de son secrétaire Jean-Baptiste Derauw, adresse une lettre au gouverneur von Falkenhausen, demandant la restitution du lustre à la Fabrique, compte tenu du fait que celle-ci en est la véritable propriétaire et qu'en outre il s'agit d'un objet de valeur historique - ces objets devant échapper aux saisies en vertu des directives données par les autorités d'occupation elles-mêmes. Nous ne savons pas quelle suite a été donnée à cette missive. Toujours est-il que le lustre s'est retrouvé dans l'hôtel Coghen, comme nous le verrons bientôt.

Le 27 mars 1920, la Comtesse meurt à Bruxelles. Une carte de visite du doyen, vraisemblablement destinée à De Bue, fait écho à ce décès : *la Comtesse Coghen est morte le 27 mars dernier. Ce sera donc le moment pour réclamer la rentrée de notre lustre.*

47 Avocat à Bruxelles, rue Montoyer 72. Emile-Pierre-Antoine-Marie-Joseph de le Court, conseiller à la cour de cassation, né à Schaerbeek le 16 décembre 1871 et décédé à Bruxelles le 29 mars 1932 ; époux (1896) de Louise de Bassompierre.

48 Paul Macau, avocat à la cour d'appel de Bruxelles, rue de la Tribune 10 à Bruxelles. Paul-Louis Macau, docteur en droit, avocat près la cour d'appel, né à Mons le 8 juillet 1859 et décédé à Ixelles le 5 décembre 1946, était le fils de Louis-Charles-Eugène Macau (Ixelles 18 avril 1818 - Middelkerke 6 août 1900), bourgmestre d'Ixelles et conseiller provincial, et d'Hortense-Pauline-Félicité Culis (1829-1903). Il épousa (Saint-Gilles, 28 septembre 1885) Mathilde-Augusta-Emma Poelaert, née à Auderghem le 14 juin 1863 et décédée en 1927, fille de Constant-Aimé-Joseph Poelaert, avocat, et de Marie-Henriette-Ernestine Jacobs.

Mais c'est désormais la soeur de la défunte comtesse qu'il faudra affronter, à savoir Valérie Grisard, veuve du Baron Lunden, résidant au château de Humbeek comme nous l'avons vu.

Xavier De Bue écrit alors le 30 avril à l'avocat Paul Macau, mais celui-ci le renvoie à Maître de Villers Grand Champs⁴⁹, qui a été chargé de l'affaire. Villers Grand Champs, sollicité par deux fois, répond qu'il a relayé le courrier de De Bue à la Baronne Lunden, sans obtenir de réponse. Le 2 juin, De Bue s'adresse donc à cette dernière pour lui demander quelles sont ses intentions à propos du lustre dont le Conseil de Fabrique attend la restitution. La réponse lui arrive le 10, par le notaire André Taymans⁵⁰, chargé de liquider la succession de la Comtesse Coghen : le lustre sera remis *sous peu* à la Fabrique d'église d'Uccle, lors du déménagement du mobilier qui garnissait l'hôtel de la comtesse. L'affaire devait encore rester pendante durant près d'un an, puisque, le 3 juin 1921, le notaire Taymans, répondant à De Bue qui insistait encore pour récupérer le lustre, lui affirme demander à la Baronne Lunden que le Conseil de Fabrique soit autorisé à enlever le lustre à l'hôtel Coghen.

Sur les modalités pratiques de cette restitution, nous ne savons rien. Le mot de la fin nous est donné, avec tout le sérieux d'usage, par cette mention terminant le procès-verbal de la séance tenue par le Conseil de Fabrique le 3 juillet 1921 : *Le lustre historique en possession de feu Mme la Comtesse Coghen et dont il a été fait mention au cours des précédentes délibérations a été replacé en l'église d'Uccle. Cette affaire est donc terminée.*

Formulation quelque peu étrange, quand on sait qu'avant l'affaire Coghen le lustre ne pendait plus dans l'église depuis belle lurette, ainsi que le doyen Winnen l'avait précisé. Toujours est-il qu'à partir de 1921 il devait encore briller dans la nef, en avant du chœur, durant environ quatre-vingts ans. En effet, c'est vers 2000, au temps du doyen Kervyn (1995-2004), que le beau luminaire s'est écrasé au sol inopinément.⁵¹ Depuis, il se trouve relégué dans le grenier de la cure, après avoir séjourné dans celui de la sacristie. Il a encore été présenté en 2004, à même le sol, à l'exposition célébrant les 1200 ans de la (très hypothétique) consécration de l'église par le pape en présence de Charlemagne.

* * *

On pourrait se dire, un peu sottement, que ce pauvre lustre a bien mérité un peu de repos ...

Toutefois, ce bel objet historique n'aurait-il pas mieux à faire que de prolonger son sommeil dans un grenier, en pièces détachées ?

Dans un précédent article⁵², nous avons émis la suggestion de le voir orner la grande salle du presbytère, tandis que la cheminée de cette pièce pourrait recevoir la belle taque donnée à notre Cercle par Robert Van Steene... Il est vrai - à en juger par le peu de réactions qu'avait suscitées cette suggestion quelque peu ingénue - que la culture ne s'entend plus tout à fait de nos jours dans le sens auquel nous avons été habitués, et que ce genre de cause a peu de chance de constituer un argument électoral.

49 Henri de Villers Grand Champs, 25 rue de Hennin à Bruxelles (et chaussée d'Ixelles 189). Henri-Marie-Charles- Idesbald de Villers Grand Champs, avocat, volontaire de guerre 1914-1918, né à Ixelles le 4 février 1882 et y décédé le 30 mars 1956, fils de Max (1847-1931) et de Louise-Eugénie-Félicité Macau (1851-1911). Il épousa (Ixelles, 16 novembre 1910) la baronne Marguerite-Marie-Hubertine-Wilhelmine-Herminie-Josèphe-Françoise-Ghislaine de Crombrughe de Loringhe (1879-1942). *Etat présent de la Noblesse belge*, 1982, p. 292 sub III.

50 André Taymans (Bruxelles 1879 - Bruxelles 1957), fils de Théodore, que nous avons déjà rencontré, avait succédé à son père en son étude au Petit Sablon.

51 L'épisode de cette chute m'a été formellement confirmé en 2016 par la sacristine Conchita Claravalls Fernandez, veuve de B. Guillen Rodriguez.

52 « Une taque de cheminée provenant du couvent franciscain de Boetendaal ? », in *Ucclesia* n° 276, novembre 2019, p. 11-15.

BIBLIOGRAPHIE

- *Albert et Isabelle (1598-1621)*, Turnhout, Brepols, 1998. Catalogue d'exposition.
- AMEEUW (Patrick), *Bicentenaire de l'église Saint-Pierre (1782-1982), Uccle. Catalogue de l'exposition (2 au 17 octobre 1982)*, Uccle, Cercle d'Histoire, 1982, p. 27 n° 35.
- CROKAERT (Henri), *L'Evolution territoriale d'Uccle*, Uccle, 1958. Aucune mention du lustre ; parle abondamment, par contre, de la statue de Notre-Dame aux Anges (p. 115 et 126-127).
- CROKAERT (Henri), « Le Couvent des Récollets et le Domaine de Boetendael, à Uccle », in *Le Folklore brabançon*, n° 164, décembre 1964, p. 463-515.
- DAELEMANS (J.), *Uccle Maria's dorp*, Bruxelles, 1858, p. 6.
- DELFOSSE (Annick), « Une 'divine princesse' au zèle fervent. La politique dévotionnelle d'Isabelle-Claire-Eugénie (1566-1633) dans les Pays-Bas méridionaux », in GAUDE-FERRAGU (Muriel) et VINCENT-CASSY (Cécile), édité., « *La Dame de coeur* ». *Patronage et mécénat religieux des femmes de pouvoir dans l'Europe des XIV^e-XVII^e siècles*, Rennes, Presses Universitaires, 2016 (coll. Histoire), p. 193-208.
- DUCOS (Blaise), « Antoon Van Dyck », in *Catalogue raisonné des tableaux du Musée du Louvre*, Paris, Musée du Louvre Editions, 2023, n° 11 (inv. 1239).
- GARCIA SANZ (Ana), « Jeanne d'Autriche, fondatrice des Déchaussées royales de Madrid », in GAUDE-FERRAGU (Muriel) et VINCENT-CASSY (Cécile), édité., « *La Dame de coeur* ». *Patronage et mécénat religieux des femmes de pouvoir dans l'Europe des XIV^e-XVII^e siècles*, Rennes, Presses Universitaires, 2016 (coll. Histoire), p. 279-294. Notamment les paragraphes numérotés 33 à 36 sur le site *Open Edition Books*.
- HENNE (Alexandre) et WAUTERS (Alphonse), *Histoire de la ville de Bruxelles*, Bruxelles, 1845, tome II, p. 39.
- HOUBAERT (Archangelus), « Minderbroederskloosters in de Zuidelijke Nederlanden. Kloosterlexicon », in *Franciscana*, 30^e année, 1975, n° 3. Notamment p. 87 n° 7 à propos de l'archiduchesse Isabelle, et p. 90 n° 2 sur le lustre offert par elle. En bonne partie repris à Sanderus et à Vanderlinden. Réédité dans *Ucclesia* n° 90, mars 1982, p. 7-10 ; n° 91, mai 1982, p. 4-6 ; n° 92, septembre 1982, p. 3-6.
- *Inventaire des objets d'art existant dans les édifices publics de l'arrondissement de Bruxelles, Province du Brabant*, Bruxelles, Comité des correspondants de la Commission royale des Monuments, 1904, p. 57.
- LADOS van der MERSCH (Yvonne), *500^e anniversaire de la fondation de Boetendael à Uccle, 1467-1967*, Uccle, 1967, p. 14.
- PIERRON (Sander), *Histoire de la Forêt de Soigne* [sic], Bruxelles, Charles Bulens, 1905.
- PIERRON (Sander), *Histoire illustrée de la Forêt de Soignes*, Bruxelles, Hansa et La Pensée belge, 1935-1938, tome III, p. 157-170 (notice sur le couvent) et p. 228-229 (sur le lustre de l'archiduchesse Isabelle, la statue de Notre-Dame aux anges et le crucifix du réfectoire, les deux derniers étant reproduits à la page 185).
- SANDERUS (Antoine Sanders, dit) [1586-1664], *Chorographia sacra Brabantiae*, La Haye, Christian Van Lom, tome III, 1727, p. 122-128.
- VANDERLINDEN (Emiel), « Het einde van het klooster Boetendael », in *Eigen Schoon en De Brabander*, 1934, p. 269-277.
- VIANE (Charles), dir., *Uccle au temps jadis*, Uccle, Uccle Centre d'Art, 1925.
- WAUTERS (Alphonse), *Histoire des Environs de Bruxelles*, livre X-A, Bruxelles, rééd., éditions Culture & Civilisation, 1973, p. 202. Sur les visites fréquentes de l'archiduchesse à Boetendael. Aucune mention du lustre (pas plus que dans le paragraphe sur l'église Saint-Pierre).

GEORGES HOBÉ À UCCLE (II)

Le labyrinthe des archives et l'art des recoupements

Raymond Balau



Émilienne, Georgette et Georges Hobé, avenue Louise, ca. 1928-1930, en promenade vers le Bois de La Cambre, entre les araucarias du Chili et l'Hôtel Aubecq (au fond la sculpture de Louis Samain, « Nègres marrons surpris par des chiens », 1895). Archives privées.

À Luc Schrobiltgen, toujours disponible pour le corpus Hobé.

Le thème adopté pour le deuxième article présentant les réalisations de Georges Hobé (1854-1936) à Uccle est celui des archives. Dans le numéro 296 était signalé le processus de numérisation entrepris par le Service des Archives communales, et qu'il était question d'une réflexion ouverte, préférée à un canevas chronologique et à une distribution territoriale. En reprenant la division tripartite initiale, le thème de la pluralité archivistique fait ici l'objet d'un développement. Pris ailleurs en Belgique, quelques exemples permettent de mettre en évidence un cas de figure étonnant et méconnu, qui se trouve à Uccle, parmi les réalisations plus habituelles de Georges Hobé.

Comme la production historiographique des universités et les fonds d'archives publiques ou privées plus ou moins accessibles via Internet, les archives communales sont un maillon indispensable dans l'éventail des ressources documentaires de l'histoire de l'architecture. Dans le cas du XXe siècle, il s'agit d'un champ pluriel et instable, à vrai dire en expansion, où les archives produites par les architectes sont complétées de manière éclatée — non coordonnée donc sporadique — par l'accès réel ou virtuel aux revues et autres médias, aux livres publiés à différentes époques, aux collections de photographies ou à des fonds isolés plus ou moins organisés. Il existe des démarches d'architectes assorties de mémoires rédigés par les intéressés, ou synthétisées par des études méthodiques a posteriori, comme des thèses ou des monographies — qui souvent se recoupent au bénéfice de la précision —, mais en général le matériau archivistique de la production des architectes n'est pas circonscrit. Il en est ainsi pour Georges Hobé, quelques dizaines d'articles ne cernant pas encore sa pratique. Les recherches ouvrent à d'autres recherches et ainsi de suite, ce qui n'empêche pas de proposer des aperçus strictement cadrés. La dernière partie de cet article donne ainsi un coup de projecteur sur les maisons « OSPLA », création expérimentale de Fernand Bodson (1877-1966) au début des années 1920, à la promotion desquelles Georges Hobé a contribué de manière inattendue.

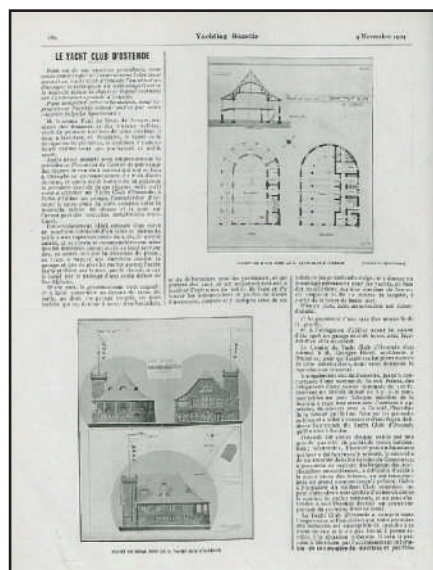
En amont du web sémantique...

L'article du numéro 296 compte un intertitre rappelant que les archives d'architecture ne sont jamais « mortes ». Ce qu'elles contiennent étant avant tout des projets, leurs significations principales portent à peu près toujours sur ce qu'il advenait, donc sur des processus de transformation du réel. À ce titre, elles peuvent toujours éclairer telle ou telle situation, ouvrir les yeux sur une démarche de création, sur une approche technique ou sur un contexte humain, autant que préciser, corriger ou rectifier ce qui est déjà consigné. L'herméneutique en train de se faire, actuelle et vivante, les documents sur lesquels elle s'appuie ne sont jamais périmés puisqu'ils livrent souvent des réponses à de nouvelles questions. Les pièces d'archives amassées au fil du temps dépendent souvent de circonstances compliquées, voire d'aléas dommageables ou de négligences que leur conservation doit prendre en compte. La constitution d'un terrain de recherche — au sens scientifique — en est tributaire.

Comme il s'agit de mener des enquêtes, de procéder à des mises en lumière et à d'innombrables confrontations, recoupements et vérifications, pour ne laisser aucune prise à la fiction, mieux vaut déjouer les interprétations qui se présentent comme des vérités. C'est aussi le cas pour les transferts médiatiques coupés de tout ou partie de leurs environnements initiaux. Dans le premier cas, les études qui ne donnent pas complètement leurs sources ne sont pas rares, et pour le second, la numérisation et la circulation qui en découle invitent à profiter des apports du web sémantique. Face à l'empire du référencement, qui démultiplie parfois erreurs et approximations, l'exigence du travail sur les sources primaires est essentielle. Le décryptage des inventaires en ligne, de plus en plus nombreux, demande une connaissance de la matière abordée pour accéder à des informations qui ne sont identifiables qu'indirectement, sans indices apparents. Quelques exemples liés à Georges Hobé sont assez parlants, notamment pour les connexions et les ramifications qu'ils induisent. Son parcours professionnel n'était ni héroïque ni démiurgique mais il offre au décryptage d'innombrables incidentes en prise directe sur son temps, qui sont autant de clés de lecture de sa démarche. Sans entrer ici dans les arcanes calendaires ni dans la dissection architectonique, les investigations prenant appui sur les archives communales font résonner ce que Julien Gracq appelait « le continuum histoire-et-géographie » d'un œuvre bâti varié mais cohérent, pour peu qu'entrent en jeu des considérations anthropologiques et sociétales. Voici donc quelques « révélations » produites par des interférences entre ressources apparemment indépendantes. L'évolution du web, avec métadonnées et ontologies culturelles, laisse toujours de côté des pépites, que rien ne relie, passées sous toutes sortes de radars ou négligées pour des raisons parfois obscures. C'est un artisanat : décrypter un détail déclencheur, chercher là où ça n'avait pas été fait, vérifier sur le terrain une évidence qui n'a pas d'existence numérique, voir dans « ce qui n'a rien à voir »... ce que personne n'avait vu, mener l'enquête jusqu'à trouver de l'inespéré grâce à des rapprochements inaugurant de nouveaux champs de recherche...



*Villa Gallée à Hyon (Mons), 1928.
Photo Raymond Balau, 2022.*



Anon, *Le Yacht Club d'Ostende*, dans
Yachting Gazette, Paris, N°284,
4 novembre 1904, p. 582.
Capture d'écran Gallica.

Mentionnée dans le numéro 296, la maison du barragiste du promontoire de Fétinne à Liège a longtemps fait les frais d'un problème qui n'est pas rare, celui de documents n'étant pas rangés de manière logique. Le Bulletin de l'Institut archéologique liégeois 2024 ¹ diffusé le 15 mai dernier permet de démêler l'énigme qui dissimulait le nom de Hobé à son propos, alors qu'il l'avait transformée en un temps record à la veille de l'Exposition universelle de 1905, qui allait attirer près de 7 millions de visiteurs. C'est d'abord une déduction associant un inventaire des archives des Voies hydrauliques de Liège reprenant le pont de Fétinne, mis en ligne par les Archives de l'État, c'est ensuite la compréhension d'une profonde mutation urbaine impliquant les infrastructures viaires notamment fluviales, et c'est enfin le conseil avisé et pragmatique d'un ingénieur du SPW qui a conduit au plan portant le nom de Hobé — et du ministre Paul de Smet de Naeyer —, resté introuvable en 2005 lors de la préparation d'une importante publication pour le centenaire de cette World's Fair.

Il arrive que des archives privées amplifient certains registres. C'est le cas de la bibliothèque professionnelle du comte Adrien van der Burch, commissaire général du gouvernement belge pour les expositions internationales. Sur le conseil de Marie-Christine Claes (KIK-IRPA), une investigation menée dans ce fonds, en vue d'une contribution sur Hobé réservée au premier tome consacré à la collection Mangelinckx ², a permis de consulter le catalogue de la participation belge à l'Internationale Tentoonstelling van Ambachtswerktuigen d'Amsterdam en 1907. Aux côtés de nombreux exposants, artistes ou artisans, les architectes étaient notamment Léon Sneyers ou Oscar Van de Voorde mais aussi de Victor Horta, Georges Hobé ou Frans Van Ophem. Georges Hobé y était vice-président du « Groupe III, Produits de la fabrication artistique • Art industriel et art décoratif », ce prolongement des prestations à Turin en 1902, à Paris en 1904, à Liège en 1905 ou à Milan en 1906 indiquant un souci de diffusion presque militant.

Les archives du Mundaneum à Mons liées aux projets allant des implantations de l'Institut International de Bibliographie au Mont des Arts à Bruxelles jusqu'aux projets de Cité Mondiale pour Genève ou Anvers, au départ d'une vision internationale et pacifiste, sont une mine à propos des architectes ayant gravité autour de Paul Otlet. C'était aussi le cas pour Georges Hobé quant aux affaires privées du bibliographe, en particulier la SA Nouvelle Namur-Citadelle vers 1908-1910. On y trouve des informations cruciales pour la compréhension d'un projet de développement touristique resté inachevé, qui comprenait notamment l'appropriation du boulevard dit « circulaire » reliant la gare au parc dominant la Citadelle via la Route Merveilleuse. Un recoupement fortuit s'est produit à l'occasion d'une étude sur le C&A de Namur, œuvre de Léon Stynen et Paul De Meyer (1969-1970) promise à la démolition pour laisser place à une opération de promotion immobilière. En sondant les archives communales pour connaître l'histoire du site au fil du XXe siècle, des plans inédits de Hobé ont refait surface, car il avait choisi en son temps de préserver le square Léopold aujourd'hui abandonné au privé par emphytéose.

Il arrive que des découvertes se produisent via l'actualité passagère des agences immobilières. Une villa sise à Hyon, près de Mons, a ainsi été présentée en ligne en mentionnant Hobé, les vendeurs ayant conservé un plan venant des premiers propriétaires. Cette villa Gallée s'est avérée présenter des analogies avec la villa Lauwers construite l'année précédente à Courtrai (Groeningelaan 44), plus élaborée mais répondant au même type de volumétrie. Il est aussi possible de procéder à d'autres comparaisons, par exemple avec la villa Verstraeten sise avenue des Églantiers (Ucclesia 296, p. 19). Un cas similaire concerne une villa à Wauthier-Braine, où en l'absence de nom d'architecte dans les annonces, des analogies constructives ont conduit à un contact *in situ* qui s'est avéré probant : il s'agissait d'une version plus travaillée de la villa « al'Copette » (Ucclesia 296, p. 18), agrandie ultérieurement par ajout d'une travée.

Les aléas de la recherche bénéficient parfois de fonds particulièrement riches en informations visuelles, comme la photothèque de l'Administration des Ponts et Chaussées (ensuite Travaux publics), mise en ligne par les Archives de l'État. Dans ce cas, les exigences techniques livrent assez souvent des vues « avant-pendant-après », qui étoffent les connaissances. Hobé ayant travaillé à plusieurs reprises pour cette administration, cet ensemble iconographique contient une cinquantaine de vues de ses réalisations, aussi bien au littoral qu'à Liège ou à Namur.

1 Raymond Balau, *La maison du barragiste à Fétinne... une œuvre de Georges Hobé*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. CXXVIII (2024), p. 271-302.

2 Raymond Balau, *Georges Hobé (1854-1936) • Contributions aux expositions d'arts décoratifs modernes • 1894-1907*, dans *Art Nouveau belge • Vers l'idéal* (collection Jonathan Mangelinckx), sous la direction de Françoise Aubry, Borys Delobbe et Jonathan Mangelinckx, avec des contributions de Paul Greenhalgh, Françoise Aubry, Églantine Lebacq et Anne Pluymaekers, tome 1, Éditions du Musée Horta, Bruxelles, 2019, p. 263-281 + 283.

Quelque réalisations



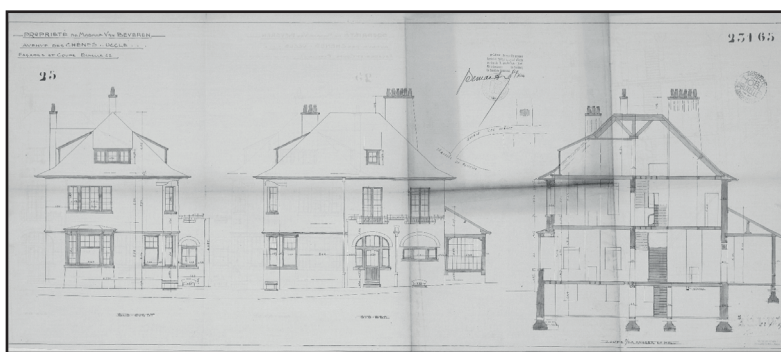
Villa non identifiée, non datée, 53 avenue des Chênes, côté sud-est (entrée) et côté sud-ouest. Cartes postales coll. privée.

Cette villa a disparu. Aucune trace dans les archives communales jusqu'à présent, ni dans les revues d'époque. Elle est connue comme réalisation de Georges Hobé grâce à deux cartes postales imprimées à son nom.³ Cette villa correspondant aux n° 53A à 53C n'existe plus. Le site Bruciel montre qu'elle existait encore en 1977. Une énigme s'impose, car elle semblait être une sorte de paradigme de son langage tel qu'élaboré avant 1905. C'était un séduisant collage, sans doute un peu chargé, d'une série de principes qui se retrouvent dans d'autres villas, toujours adaptés de manière spécifique. Peuvent ainsi être mentionnés un petit porche hors-œuvre intégré à une annexe pour locaux servants, un oriel sur deux niveaux, une terrasse couverte prolongeant le séjour et combinée à une partie vitrée, des baies à croisées et volets, un pignon à pans de bois avec sablière à section variable en léger débord sur de petites consoles correspondant aux poteaux de remplissage, plusieurs types de lucarnes dont une associée à une souche de cheminée, une fenêtre triangulaire d'about de faîte principal intégrée et dominant le versant perpendiculaire à la bâtière. Plus exceptionnelle, une terrasse dans-œuvre traitée en véranda sur deux niveaux. Chaque composant de chaque façade est l'expression d'un type de relation intérieur/extérieur en fonction de l'affectation de chaque pièce. La profusion graphique des parties en bois peint affirmant d'intenses relations avec l'environnement immédiat (jardin), alentour (voisinage) et lointain (périphérie). Ce pittoresque mêlant fantaisie et lisibilité faisait aussi le succès de Hobé. Son inventivité dans les combinaisons de percements, d'appentis, de terrasses et de lucarnes, le tout assujéti à une couverture chaque fois différente, sans superstructures inutiles mais aux volumes sous-jacents exploités jusqu'au moindre recoin, garantissait à sa clientèle une diversité satisfaisant le besoin prisé d'originalité — sans crainte de ressemblances gênantes —... qui tenait aussi à l'absence de me esthétisme, ce qui était propice à la résolution de détails au cas par cas. Dans la photographie prise en contrebas, une autre habitation de Hobé est visible au loin. Il s'agit de la ville « al'Copette », accessible par la drève des Gendarmes (Ucclensia 296 p. 18). L'architecte avait donc à son actif quatre réalisations à proximité de la chaussée de Waterloo, du Royal Léopold Club créé en 1893, de l'École Decroly fondée en 1907 et de la forêt de Soignes. Il en existait peut-être d'autres mais cette observation permet d'évoquer un phénomène qui n'était pas rare dans la clientèle de Georges Hobé, à savoir l'essaimage dans un périmètre rapproché. C'était vrai à Ixelles ou à La Panne, mais il s'agit ici du cas des lotissements périurbains, comme au parc de l'Étoile à Ottignies ou à Spa-Balmoral. Cela dénote un indéniable succès auprès d'une bourgeoisie aisée cherchant à bénéficier de la nature sans être loin de la ville.

³ Il est à noter que Georges Hobé est, et de loin, l'architecte belge le mieux représenté par la carte postale. Il en existe des centaines où son travail est visible, parmi lesquelles une grande quantité prenant manifestement ses œuvres pour sujet. Lui-même appréciait ce vecteur populaire de publicité, ayant fait imprimer plusieurs séries de ces cartes postales, son nom en surimpression.



Villa Van Beveren, 44 avenue des Chênes, vue qui montre une extension vers la gauche. Photographie Raymond Balau, 2006.

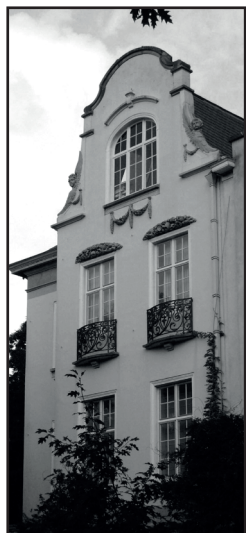


Villa Van Beveren, plan 25 dossier 23165, 23 septembre 1908 (tampon commune 8 octobre 1908). CIVA Collections Brussels.

En face de l'emplacement de la villa disparue au n°53, existe toujours une villa érigée pour une dame Van Beveren, sur base de plans datés du 23 septembre 1908.⁴ Au rectangle de base étaient greffées deux annexes au rez-de-chaussée, l'une en appentis à l'arrière, avec lavoir et véranda, l'autre incluant l'entrée surmontée d'une terrasse. Ces motifs habituels chez Hobé, de même que le pan coupé de l'angle amplifiant les vues sur le jardin, associé au rez-de-chaussée à un oriel, renvoyaient à ses propos repris par Maurice Pillard-Verneuil dans *Art et Décoration* en 1909 : « En se protégeant de tous ces éléments [pluie, vents, soleil brûlant] par les dispositions des pièces d'abord (cuisine et laverie au nord), par des avancées, des terrasses ou des toitures saillantes, on arrive presque fatalement à donner un aspect agréable à la construction, qui doit autant que possible se relier au terrain par les formes de sa toiture, ses annexes, etc. Ce qui ajoute un charme certain à l'habitation, ce sont les mouvements de sa toiture. J'y attache pour ma part une très grande importance ; la maison doit être bien coiffée.⁵ » Cette bâtisse correspond assez bien à un tournant dans la démarche de Hobé vers 1905-1907, avec des prémisses dès 1903, par exemple la villa Thiry (Ucclesia 296 p. 20). Moins composite, voire moins démonstrative, cette manière nouvelle attestait une décantation limitant les frais d'entretien. La toiture débordante, les fenêtres en nombre limité ou les détails d'exécution simplifiés y contribuaient aussi. Cette manière de faire a été beaucoup et longtemps copiée par d'autres, c'est indéniable, car elle répondait aux besoins sans imposer de résolutions typées. Les plans conservés au CIVA permettent de visualiser l'aspect initial, montrant que la villa a été agrandie vers le nord et vers l'est, vraisemblablement en plusieurs phases entre 1906 et 2004... sans être dénaturée. Ce point est l'occasion d'aborder un fait récurrent dans la destinée posthume des réalisations de Georges Hobé : beaucoup ont été transformées et/ou agrandies deux ou trois fois... ne perdant ni leur charme ni leur âme. Ce constat en suggère un autre, quant à la connaissance de son œuvre bâtie. Une monographie d'ensemble, charpentée et analytique, serait impayable. La raison en est qu'un travail de photographe devrait prendre en compte ce qui est d'origine, ce qui a été modifié du tout au tout et ce qui ressortit à l'entre-deux avec mille variantes. En faire l'économie serait fermer les yeux sur une vertu cardinale chez Hobé, de concevoir des habitations susceptibles d'adaptations. Lui-même n'hésitait pas à le faire. La documentation photographique, outre les visuels d'époque, devrait par conséquent intégrer cette évolution et la restituer, décryptage contextuel à l'appui, sans donner dans la sacralisation des parties intactes au détriment de ce qui s'est ensuivi. En termes de patrimoine, ces impuretés sont malgré tout protectrices des séductions de l'implantation et des rapports à l'environnement.

⁴ Un plan conservé au CIVA montre que l'implantation a été modifiée.

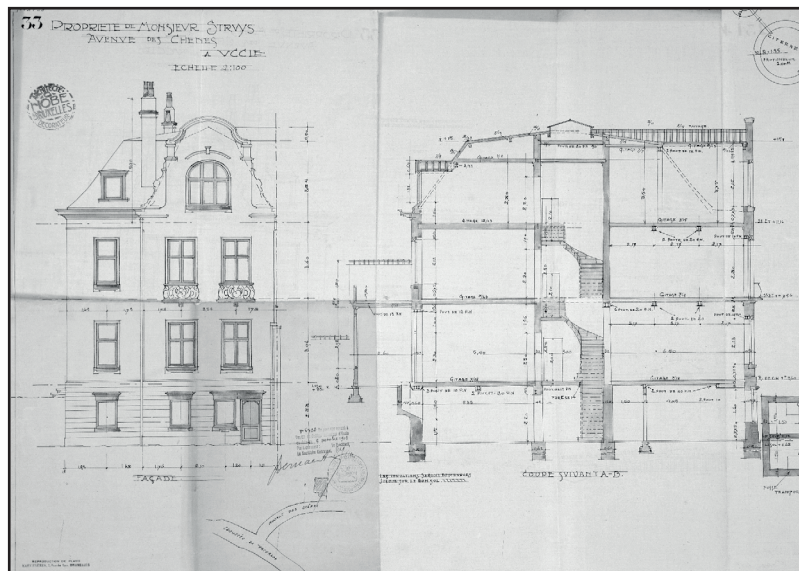
⁵ Maurice Pillard-Verneuil, *Maisons de Campagne en Belgique*, in *Art et Décoration • Revue mensuelle d'Art moderne*, Librairie Centrale des Beaux-Arts, Paris, 2^e semestre 1909, tome XXVI, p. 212. Dans cet article était aussi présentée la villa Baelde au Vert-Chasseur (cf. prochain article Ucclesia).



*Villa Struys, 20
avenue des Chênes,
1908.
Photo Raymond
Balau, 2006.*



*Villa Struys, détail
des sculptures en partie
supérieure de la façade
nord. Photo Raymond
Balau,
mai 2024.*

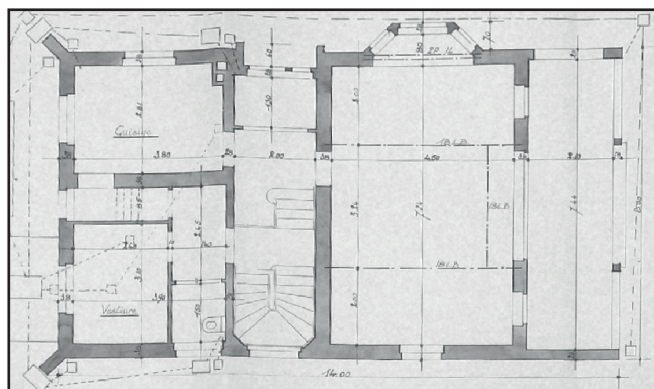
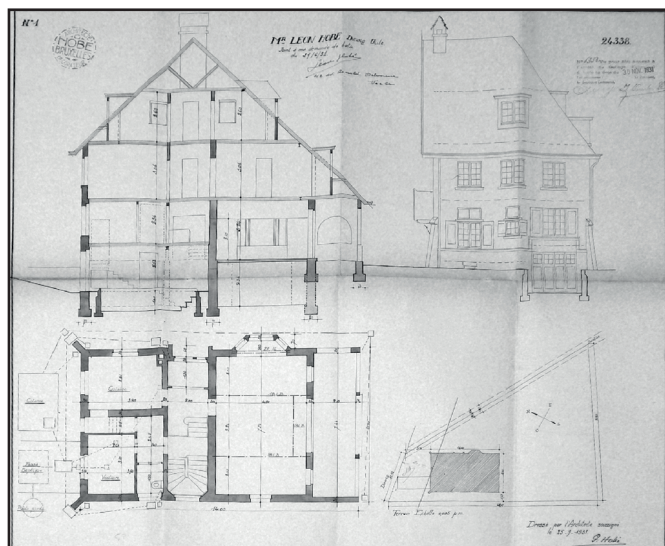


*Villa Struys, plan 33 dossier 23147, 24 septembre 1908
(tampon commune 8 octobre 1908).
CIVA Collections Brussels.*

Les archives communales ne comportent qu'un projet de transformation daté du 4 avril 1959, pour le compte du baron Philippe Greindl (directeur de l'Office belge du commerce extérieur ou O.B.C.E. au Congo belge et au Ruanda-Urundi), par l'architecte Serge d'Ursel (1923-1995). Il s'agissait d'aménager un garage au rez-de-chaussée. La réalisation n'a pas été vérifiée, dans la mesure où les deux fenêtres correspondantes aujourd'hui ne coïncident pas avec le plan de 1908 conservé au CIVA, qui indique trois baies à cet endroit. Le plan de demande de bâtir était au nom d'un « monsieur Struys »... le web permettant de savoir, via un avis de décès paru dans *Le Soir* du 27 mars 1941, de qui il s'agissait : « Alexander Struys • Artiste peintre • Professeur honoraire à Weimar • Membre de l'Institut de France et autres académies • Officier de l'Ordre de Léopold et autres distinctions honorifiques • né à Anvers, le 24 janvier 1852 et décédé à Uccle, le 25 mars 1941 • Uccle : 20, avenue des Chênes. ⁶ » Il était jusqu'alors domicilié à Malines. Cette demeure semble le point nodal de plusieurs énigmes qui justifieraient des recherches plus avancées. En position de « tête de groupe », l'immeuble présente une façade principale perpendiculaire à l'avenue, profitant d'un vaste jardin du côté de la villa « La Galantière » (n°16). Le parement est un enduit lisse sur cimentage, mais une ornementation sculpturale contraste par touches baroques. De part et d'autre du pignon vers l'avenue, des têtes d'angelots aux ailes épousant les volutes latérales annoncent le déploiement plus spectaculaire qui domine la façade adjacente. L'ensemble est tout simplement hors du commun, même extraordinaire. Outre des sculptures encadrant la baie centrale d'accès au jardin, le tympan qui orne la corniche ponctue un bandeau peint en bleu sombre portant à chaque extrémité une partie d'un millésime en chiffres romains dorés : MDCC et XXXVII, c'est-à-dire 1737. Cette frise est agrémentée d'autres décors sculptés en bosse qui renforcent l'impact de l'élément central, en excroissance vers le haut - induisant un mouvement de toiture -, affirmé par de fortes protubérances, avec d'autres angelots et des guirlandes autour d'un vase regorgeant d'une apothéose de végétaux où transparait le fond bleu. ⁷ L'esprit de ce décor exubérant ne colle pas au tragique de l'existence souvent pris pour thème par Alexander Struys dans sa peinture, aux scènes de genre tout en retenue. Les habitations de Hobé dotées de sculpture décorative abondante sont rares, comme l'hôtel Franeau à Mons (1911), par contre il existe pas mal d'indices d'une propension de l'architecte à réutiliser des éléments anciens, pour les incorporer à ses constructions. Se serait-il prêté à ce jeu ? Ou d'autres enjeux ont-ils prévalu ? S'agissait-il de remploi, d'éléments originaux ou de copies ? Voilà une série d'énigmes qui restent à résoudre.

⁶ *Nécrologie*, dans *Le Soir*, 27 mars 1941, p. 5. Belgicapress JB 838. Annonce NL/F par Anthony Struys. Alexander Struys a été professeur de peinture et de gravure à la Großherzoglich-Sächsische Kunstschule de Weimar, puis directeur jusqu'en 1882.

⁷ Tout cela a-t-il été commandé pour la construction ? Le plan de 1908 est conforme côté avenue.



Détail du plan N°1 : rez-de-chaussée compact et néanmoins ouvert sur le jardin en fonction des vues et de l'orientation (abri sur l'entrée, oriel, terrasse ouverte).

*Villa Hobé, plan N°1 (série 24338) de la demande de bâtir de
Léon Hobé, 25 09 1931.*

Archives de la Commune d'Uccle, n°6350.

Peut-être était-ce la dernière villa dessinée par Georges Hobé. L'autorisation de bâtir a été délivrée le 30 novembre 1931 à l'ingénieur Léon Hobé, formé à l'École des Mines de Mons (ensuite École polytechnique), qui était sans doute un neveu de l'architecte. Ils devaient être assez proches car l'étudiant a interrompu ses études en 1914 pour aller combattre sur l'Yser⁸, et a été l'un des deux témoins pour le constat de décès de Georges Hobé en 1936. La villa sise 143 Dieweg est en parfait état et semble, à quelques détails près, nettement postérieure, ce qui n'était pas rare dans la production de cet architecte. Le terrain de 892 m² acquis le 1^{er} août 1923 par madame Blanck-Hobé avait donné lieu à une première demande de bâtir en date du 20 mars 1924... refusée pour cause de « projets d'établissement de nouvelles voies publiques ». Une réclamation du 28 mars 1931 en vue soit d'une suite favorable, soit d'une proposition de rachat du terrain, a été suivie de la demande définitive sur base des plans du 25 septembre 1931. La physionomie générale est compacte mais on y trouve plusieurs configurations partielles souvent déclinées par Hobé, ainsi que quelques détails inédits. Cette œuvre de fin de parcours peut sembler simpliste mais on y devine une fidélité aux principes adoptés au début de son passage à l'architecture. En 1898, retour d'Angleterre, l'architecte y avait observé que « le "home" forme l'objet de tous les soins, tant au point de vue de la *disposition* que de celui de l'*installation*. »⁹ » En 1901, Léonce Bénédite le citait dans *Art et Décoration* : « Car, disait M. G. Hobé, j'essaie de vivre quelques instants de la vie de mes clients dont je tâche de connaître les goûts et les habitudes ; chaque habitation doit être faite au patron de l'occupant, tout comme un vêtement. »¹⁰ » Cette œuvre était aussi en phase avec les tendances contemporaines où prévalait une conception « moderne » fidèle à ce qui se passait un quart de siècle plus tôt mais avec moins de pittoresque. Dans l'Interbellum, Hobé s'est adonné, pour ses villas, à des sortes d'exercices de style auto-référentiels, comme s'il aspirait à résumer des tentatives de jeunesse, phénomène sans doute lié à sa démarche d'autodidacte. Sans emphase décorative ni prouesse constructive donc, la disposition du fenestrage, de la terrasse couverte et de l'oriel, ou du petit abri hors-œuvre de l'entrée, était représentative d'une voie restée étrangère au modernisme radical incarné par exemple par Louis Herman De Koninck.

⁸ Georges Hobé a passé la Première Guerre mondiale à La Panne, dans sa maison d'été « Kykhill », devenue havre de paix pour les soldats de passage. Sa première épouse, Stéphanie Berré, y est décédée en 1916 (sa seconde épouse était Émilienne Mouton). Il a perdu un neveu, Robert Courouble, mort au combat en 1915. Leurs corps ont été transférés au cimetière de Boitsfort, où celui de Georges Hobé devait les rejoindre en 1936. Durant la guerre, Georges Hobé s'est mis au service de l'Ambulance de l'Océan, construisant notamment deux chapelles, la salle des fêtes « Émile Verhaeren » et un hôpital en dur à Vinkem. Il a participé à la conférence sur la reconstruction de la Belgique à Londres en 1915. Il a ensuite pris part à deux sociétés privées, dont celle qui a réalisé le quartier-jardin « Nieuwstad » à Furnes, où une avenue porte son nom depuis les années 1920.

⁹ Georges Hobé, *L'habitation moderne*, supplément au quotidien *Le Soir*, 4 août 1898.

¹⁰ Léonce Bénédite, *Un bâtisseur belge : Georges Hobé*, dans *Art et Décoration • Revue mensuelle d'Art moderne*, Librairie Centrale des Beaux-Arts, Paris, 5^{ème} année, n°3, mars 1901, p. 95.

Un cas d'exception : les maisons OSPLA



*Fernand Bodson, avec l'aide de Georges Hobé,
14 habitations OSPLA,
22 à 46 avenue des Églantiers, 1923.
Carte postale coll. Raymond Balau.*

Le nom de Hobé n'est pas apparu dans les publicités des maisons OSPLA¹¹, alors qu'il a joué un rôle indéniable dans la seconde tentative de développement de ce procédé de construction de logements économiques — pour OSSatures et PLAques — étudié par Fernand Bodson. Fort d'une solide expérience acquise en travaillant pour Georges Hobé¹², mais aussi en Suisse et aux Pays-Bas, ensuite avec Antoine Pompe ou Théo Clément, puis seul, les conditions de l'après-guerre l'ont poussé à systématiser l'expérience des quartiers-jardins, comme d'autres de sa génération, s'essayant via l'entreprise et la promotion à l'expérimentation de logement groupés. Dans un quartier en formation, marqué par la présence des pépinières de Jules Buysens, avec diverses voiries à l'étude, cette approche pouvait déconcerter. L'objectif communal étant de créer un quartier de villas, ce qui peut être rapproché de l'esprit des publications de Georges Benoît-Lévy ou de Jean Bary, le principe des maisons OSPLA y dérogeait. Il s'agissait plutôt de logement minimum en petites séries par trois ou quatre. Quelque chose des cités-jardins anglaises s'y trouvait simplifié à l'extrême du point de vue constructif, pour concilier les conditions socio-économiques d'après-guerre au désir d'une qualité de vie périurbaine à connotation campagnarde. Le bâti proposé comportait quelques signes pittoresques obtenus sans ajouts gratuits. Des oriels ou des appentis rectangulaires au rez-de-chaussée, des fenêtres de toiture inscrites dans les brisis ou la disposition régulière de percements calibrés avec soin reflétaient la rigueur des plans et des coupes, les dispositions pratiques étudiées de manière cohérente jusqu'aux systèmes de traitement des eaux usées en l'absence de réseau d'égout.



*Fernand Bodson, première série de maisons OSPLA,
324-328 Vieille rue du Moulin, 1922. CIVA
Collections Brussels.*

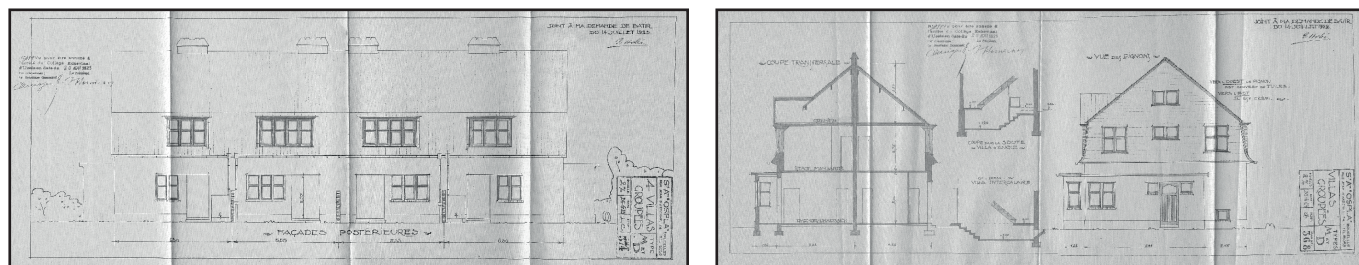


Publicité pour les maisons OSPLA.
CIVA Collections Brussels.

¹¹ *Société anonyme de Constructions, Système OSPLA • Entreprise d'Habitations économiques*, siège social 74 rue Jean d'Ardenne, Bruxelles, dirigée par Fernand Bodson, qui devait réaliser la Cité du Hombroch en 1928-1930.

¹² Fernand Bodson a notamment travaillé sur les projets de Georges Hobé pour Bouillon et Namur. Selon son fils Herman Bodson, Georges Hobé aurait offert une salle-à-manger pour le mariage de ses parents. Fernand Bodson a par ailleurs clôturé les dossiers en suspens au décès de Georges Hobé ; ils étaient alors voisins.

Un premier ensemble de trois habitations contiguës a été réalisé 324-328 Vieille rue du Moulin par la Société Anonyme des Constructions OSPLA. L'autorisation de bâtir a été délivrée le 6 mars 1922, Fernand Bodson ayant introduit un rectificatif le 15 février : « lire trois maisons ouvrières isolées et non trois villas » Il s'agissait d'un coup d'essai, qui a fait l'objet d'un long article de Fernand Bodson dans le mensuel *L'Habitation à Bon Marché*. Illustré de photographies de l'extérieur et de l'intérieur, des trois plans types concernés ainsi que de détails techniques, ce véritable dossier promotionnel donnait toutes les réponses à une clientèle potentielle, sur base de trois critères, la durabilité, l'habitabilité et le rendement domestique : « Les constructions de ce système voient tous leurs éléments étudiés et réalisés par une même pensée directrice, dans le seul but de concourir à l'édification d'habitations pratiques, seines et réellement économiques. (...) Mais là où le constructeur n'a pu réussir à découvrir ou à faire fabriquer ce qu'il était nécessaire qu'il obtient pour la réalisation de ses plans, il s'est constitué lui-même industriel. Il usine en ses ateliers spécialement outillés, la majeure partie des petits détails de la construction et des aménagements intérieurs. (...) Réfléchissez encore à ceci : les petites habitations Ospla sont bâties du "dedans vers le dehors". On s'est gardé de partir d'une silhouette architecturale et préconçue derrière laquelle on eût casé, tant bien que mal, la vie de famille. Le système "du dehors contraignant le dedans" n'a donc jamais été pris pour principe ! (...) Ospla utilise au maximum les calories émises et s'efforce de n'en rien perdre. (...) / C'est ainsi qu'en ce qui concerne la maison A, les gaz chauds, après avoir servi à la préparation des repas et à l'échauffement de la masse de poterie dont le fourneau de cuisine est constitué, continuent à circuler facultativement, en hiver ou en été, dans un récupérateur également en poterie. / Pour les jours de grands froids, un feu de secours existe dans le fourneau qui, ainsi, est capable de chauffer l'atmosphère de tout le rez-de-chaussée et d'envoyer à l'étage un air tiédi, propre à tempérer l'air des chambres à coucher. / Dans les types B et C, où les dispositifs sont légèrement différents, on remarquera comment les chambres communes sont chauffées par des poêles en poterie. (...) Une installation réclamée depuis longtemps par les hygiénistes et qui nécessite, de la part des constructeurs, les plus longues recherches, fut celle de l'installation du bain-douche. (...) La coupe qui illustre cet exposé montre comment l'enveloppe de la maison est constituée par trois parois faites de plaques séparées par des vides de vingt millimètres, très exactement obtenus. / Les plaques comprimées verticalement y sont en béton de ciment et de mâchefers criblés. Leur épaisseur est de six centimètres. On y cloue aisément et les clous s'y maintiennent solidement. Le vide — non ventilé — qui est situé vers l'intérieur de la maison sert d'anti-déperditif calorique. Le second vide, vers l'extérieur, est faiblement ventilé. (...) Les plaques — toutes semblables — sont posées entre les montants d'une ossature générale établie en béton armé. Jamais un potelet de béton ne prend contact avec l'air extérieur, afin d'éviter qu'en se refroidissant il n'offre une zone condensatrice à l'intérieur des chambres pour l'humidité et les vapeurs d'eau dégagées tant par les habitants que par les appareils ménagers. (...) Tous les potelets en béton sont solidarisés à leur base dans une longrine en béton armé qui forme cadre sous toute la maison et la met à même de résister aux tassements du sol, d'où qu'ils viennent. / Les plafonds sont en plaques de béton de scories moulées d'avance et disposées entre les ailes de poutres en béton. (...) Les charpentes en bois du toit se solidarisent aux potelets en béton de l'étage par des goussets en tôle d'acier estampée. (...) Ne sent-on pas, de plus en plus, que la coordination des efforts, le groupement des commandes et l'unité d'action sont les seuls facteurs de réussite ? ¹³ » Le tout ayant été érigé dans un délai de septante jours, la projection idéale, pour économiser sur le déplacement de l'outillage spécial, était de procéder par ensembles de trente habitations au minimum !



Fernand Bodson, avec l'aide de Georges Hobé, 14 habitations OSPLA, demande de bâtir du 14 juillet 1923, façade postérieure types M et D, coupe et pignon types M et D. Archives Commune d'Uccle. Dossier N°1955.

13 Fernand Bodson, *La Maison "OSPLA"*, dans *L'Habitation à Bon Marché*, deuxième année, N°12, décembre 1922, p. 277-289.

Georges Hobé semble entré en piste en 1923, au vu de la première opération, pour la réalisation d'un ensemble de 14 habitations OSPLA. Son rôle tenait sans doute à plusieurs facteurs : 1) lui-même avait réalisé quelques logements groupés ; 2) en vue de l'armistice, à La Panne, il avait été partie prenante dans deux sociétés privées (briqueterie et immobilière) avec comme réalisation principale le quartier « Nieuwstad » à Furnes, alors que Fernand Bodson était impliqué avec Antoine Pompe dans celui dit « Batavia » à Roulers, sous l'égide de l'Office des Régions Dévastées dirigé par Raphaël Verwilghen ; 3) il construisait dans les environs dès avant la guerre ; 4) sa notoriété a sans doute contribué à l'obtention de l'autorisation de bâtir et à la vente de lots. Peut y être ajouté le fait qu'ayant toujours fait confiance aux jeunes architectes qu'il engageait, il a sans doute décidé d'aider son ancien employé dans cette démarche atypique. En fin de carrière (il avait 68 ans en 1923), il devait être captivé, question de tempérament et d'expérience, par l'expérimentation de logements sans autre prouesse que la construction réfléchie dont la note décorative résultait des seules mises en œuvre des matériaux de base. Georges Hobé a donc signé le 14 juillet 1923 la demande d'autorisation de bâtir pour quatre blocs allant du numéro 22 au numéro 46 (3 + 4 + 4 + 3 habitations) côté sud de l'avenue des Églantiers. L'intitulé mis en avant était « quatorze villas », revenant sans doute à cette formulation pour contrer une note interne du 6 août 1923 émanant de l'ingénieur en chef des travaux publics spécifiant, à propos de la Vieille rue du Moulin, que « ce genre de constructions sont plutôt de nature à déprécier ce quartier ». Dans cette seconde série, les fenêtres du premier étage ont été surmontées de petits pignons imitant des lucarnes, sans doute pour accentuer l'impression de « villas ». Outre les plans et formulaires, les archives communales contiennent une lettre émanant de la société « OSPLA » en 1925, signalant que Georges Hobé était alors « seul propriétaire du terrain »¹⁴, une mention manuscrite ajoutant « et des constructions ». Ce point mériterait d'autres investigations. Une mise en demeure pour la régularisation relative à la construction d'un garage provisoire en 1925 (revêtement en Eternit sur colombage) permet de savoir qu'il était alors propriétaire du n°24, qu'il louait.



*Fernand Bodson, avec l'aide de Georges Hobé, 14 habitations OSPLA,
demande de bâtir du 14 juillet 1923, façades principales.
Archives Commune d'Uccle. Dossier N°1955.*

*
* *

Le prochain article consacré aux réalisations de Georges Hobé à Uccle mettra en évidence une interrogation sur le problème des styles et le cas hors du commun de la villa Baelde et de ses dépendances. À suivre donc.

¹⁴ Lettre de la Société OSPLA à l'Administration communale d'Uccle, 26 août 1925. Archives Commune d'Uccle. Dossier N°1955.

Ik dien, Zei de Politie­man (48 et 49)

Fritz Franz Couturier (1914 - 1996)

ADROBATISCHE TOEREN

Zelden of nooit hebben mijn medewerkers mij in de steek gelaten, ook niet als er bij de uitvoering an een opdracht gevaarlijke akrobatische toeren moesten worden uitgehaald. Een voorbeeld daarvan. De held van het verhaal was een van mijn sekretarissen, de bijzondere agent H.D. die mij twaalf jaren heeft bijgestaan.

Wij moesten op een zondag, zeer vroeg in de morgen, een man op overspel betrappen.

Het was winter. Toen wij om 4.45 u het kommissariaat verlieten was er geen levende ziel op straat te bespeuren. Als ingeduffelde kerstmannetjes trokken wij naar het aangeduide huis. Wij waren allebei niet in de vereiste stemming. Op ons aanbellen werd geen gevolg gegeven en op de koop toe paste geen enkel van onze sleutels op het slot van de voordeur. Wij stonden voor een muur die op het eerste gezicht niet te overschrijden viel. Mijn medewerker vond er eindelijk iets op. Hij belde bij het naastgelegen huis aan en vroeg de bewoners de toestemming om door hun dakvenster te kruipen. Dit werd hem toegestaan. Op het gevaar af zijn nek te breken wipte hij van het ene dakvenster naar het andere. Hij opende het en gleed als een paling binnen. Enkele sekonden daarna opende hij glimlachend de voordeur tot grote ontsteltenis van de geliefden die aan de grond genageld stonden. Hoe was die man binnen geraakt ? Natuurlijk had het koppel de tijd gehad om de matras van het bed om te keren die toch op twee plaatsen warm bleef. Zij dronken doodgewoon koffie. In de slaapkamer vonden wij een haarnetje van de vrouw alsook intieme doekjes. Beiden hielden bij hoog en bij laag staan in verschillende bedden te hebben geslapen.

Enkele weken later moest ik als getuige voor de boetstraffelijke rechtbank te Brussel optreden. De voorzitter had geen gehoor voor mijn uitleg. Hij beschikte over een attest van de matrassenfabrikant waarin te lezen stond dat een matras geen uur warm blijft na het vertrek van een slaper. Vermits wij 1 uur en 40 minuten hadden moeten wachten om binnen te geraken, viel onze uitleg in het water, althans volgens de voorzitter. Ik hield het bij mijn verklaringen en vroeg of mijn medewerker mocht komen getuigen. De prokureur des Konings aanvaardde dit voorstel. Acht dagen later werd H.D. opgeroepen. De voorzitter was zeker geen vriend van de politie want de eerste vraag die hij stelde was : « Mijnheer, zijt u gewoon door dakvensters te kruipen om iemand op overspel te betrappen ? » Het antwoord luidde : « Mijnheer de voorzitter, ik ben niet gewoon door dakvensters te kruipen om iemand op overspel te betrappen, maar wel voer ik een gekregen bevel uit om het even welk en ongeacht het gevaar dat er kan mee gepaard gaan. » Hiermee was de kous af en de overspelige man liep zijn straf op.

Dat wij de deur van het bedoelde huis niet hadden opengekregen was te wijten aan de omstandigheid dat zij voorzien was van een oud, oersterk Frans slot.

Het was de eerste en enige keer date en slot mij had weerstaan.

EEN GESTILEERDE DIEF

Onde ralle dieven zijn de professionele de slimste. Zij denken geraffineerde methoden van opereren uit waarmee zij pogen de politie in de pekel te zetten. Zij slagen daar wel eens in, maar uiteindelijk geraken zij toch in de val.

De Dieweg was het uitverkoren werkterrein van een beroepsdief die daar een villa had gevonden waarvan de bewoners met vakantie in Spanje waren. Om de twee dagen kwam, rond 16 uur, een werkman de bloemen en de parkieten van zijn baas verzorgen. De eerste week van de vakantie verliep normaal maar de tweede maandag zag de werkman dat het rolluik van de salon vijf centimeters opgelicht was. De man belde ons onmiddellijk op en wij begaven ons doorheen. Achter het neergelaten rolluik bevond zich een gebroken ruit waarvan de grootste stukken waren weggenomen maar die wij aan een opening van de tuin tergvonden. De dief was de villa niet binnengedrongen ; hij had er zich toe bepaald een ingang te verkrijgen met het oog op de nog uit te voeren diefstal. Echte dieven zorgen altijd voor een ingang en een uitgang alvorens te opereren. Het rolluik van de salon werd niet aangeraakt en twee agenten werden in hinderlaag gelegd.

Om 22 uur kregen de politiemannen een volkswagen te horen die traag heen en weer reed. Enkele minuten later zagen zij een lichtgeklede man door de haag kruipen ; hij droeg turnschoenen. Hij haalde een zaklamp te voorschijn en bekeek aandachtig de overblijfselen van de stukgeslagen ruit bij de haag. Hij vermoedde geen onraad. Zonder aarzelen richtte hij zijn schreden naar het salonvenster. Hij duwde het rolluik omhoog en na de salon te hebben belicht, wipte hij de vensterbank op. Op dit ogenblik sloegen de agenten toe en overmeesterden de man. Bij de aftasting vonden de agenten een geladen revolver, kaliber 7,65mm, in de zak van de dief ; hij werd tegen een muur geplaatst in afwachting dat versterking opdaagde. Het onderzoek bracht aan het licht dat hij zich verscheidene keren per volkswagen ter plaatse had begeven en dat hij al rijdend de villa had gadegeslagen ; hij had zelfs eens aangebeld. Toen hij er van overtuigd was dat hij ongehinderd zijn slag zou kunnen slaan, had hij zich in de auto verkleed met de bedoeling na de operatie zijn gode kleren terug aan te trekken.

Bij de huiszoeking in Schaarbeek werden allerhande gestolen voorwerpen aangetroffen genoeg om twee vrachtwagens te vullen. Zelfs een koelkast bevond zich bij de hoop. De man bekende tientallen huisdiefstallen in de omgeving van Brussel « alleen » te hebben gepleegd.

Visite du *Musée du Transport Urbain Bruxellois* – 10 mars 2024

Quelque quinze membres et administrateurs se sont retrouvés, le 10 mars dernier, sur le coup de 14 heures, pour la visite du *Musée du Transport Urbain Bruxellois*. L'excentration du lieu expliquant sans doute, au moins en partie, cette assistance plutôt faible, alors que les frais d'entrée étaient pris en charge par notre association.

C'est Leo Camerlynck, ancien « Stibien » et également administrateur de notre Cercle, qui, avec sa faconde coutumière et sa parfaite connaissance du sujet, a guidé les participants pendant près de deux heures dans leur déambulation au milieu des ancêtres (tramways et autobus, hippomobiles et électriques) qui ont un jour sillonné les rues de Bruxelles et de son agglomération.



Un public suspendu aux lèvres de son guide, Leo Camerlynck.

Étant donné l'âge plutôt respectable des personnes présentes, on ne s'étonnera pas que cette visite réveillât beaucoup de souvenirs, émus pour certains, amusés pour d'autres. Parmi ceux-ci, l'inévitable et célèbre « Jef, de flech es af ! ». L'après-midi s'est terminé de manière fort conviviale, tout le monde, ou presque, se retrouvant autour d'une table de la cafétéria locale pour échanger impressions et commentaires. Une fois encore, les absents ont eu tort...

YB

Visite du Musée David et Alice van Buuren¹ le 21 avril 2024

La plupart des Ucclois connaissent, au moins de nom, le musée van Buuren - probablement le seul musée de leur commune, si on excepte l'Institut Lussato, avenue de la Sapinière - et pourtant la visite organisée par notre Cercle le 21 avril a été une véritable découverte pour ceux qui l'ont suivie.

Les responsables de la villa limitant le nombre de participants aux visites guidées, nous avons pris la précaution de réserver deux guides. Nous étions 16 : nous avons donc constitué deux groupes de huit personnes, ce qui nous a assuré un très grand confort de visite.

Nos deux guides étaient Cécile Dubois et Inge Tailli.

Comme j'appartenais au groupe guidé par Cécile Dubois, je ne rendrai compte ici que de la visite assurée par cette dernière. Mais les échos recueillis auprès des membres qui ont suivi l'autre guide sont également très positifs.

Signalons que le musée possède un site très agréable à consulter : www.museumvanbuuren.be. Ce site offre des explications et une documentation illustrée très complètes sur la villa, son contenu et ses occupants. J'y ai puisé nombre de détails du présent compte-rendu, notamment la dénomination des pièces de la villa.

Les époux van Buuren

Notre guide nous a d'abord donné un bref aperçu de la personnalité et de la vie des époux van Buuren. David van Buuren, de confession israélite², est né à Gouda, aux Pays-Bas, en 1886.

Il s'installe à Bruxelles en 1909 et débute une carrière dans le secteur bancaire. En 1922, il épouse l'Anversoise Alice Piette.

David était attiré par la peinture - il avait même envisagé d'embrasser une carrière artistique et pratiquait la peinture en amateur - et son épouse partageait son intérêt pour les arts.

Tous deux étaient collectionneurs et mécènes. Le couple n'ayant pas eu d'enfants, ce mécénat se poursuivra au-delà de leurs décès puisqu'ils établirent une fondation qui est à l'origine du Musée van Buuren. Ils sont également à l'origine de la sauvegarde de la Ferme Rose et des activités qui y sont organisées.

Plan et conception générale de la villa

Les jeunes mariés avaient acquis le terrain de la rue Errera en 1924 et, assez curieusement, leur premier aménagement s'est porté sur le jardin, dont les premiers plans furent confiés à l'architecte de jardin Jules Buyssens³.

Si les plans de l'habitation ont été signés par les architectes Léon Emmanuel Govaerts et Alexis Van Vaerenbergh, les principaux concepteurs de la villa sont les époux van Buuren eux-mêmes. Ils accordèrent la primauté à l'aspect intime et confortable de leur demeure et optèrent pour une maison de style "villa hollandaise".

1 On rencontre les deux graphies : van ou Van Buuren. La graphie authentique est van Buuren.

2 Ceci déterminera bien évidemment le sort de la villa et de ses occupants durant la Seconde Guerre mondiale.

3 Voir à ce sujet le bel article d'André Buyse sur Jules Buyssens dans *Ucclesia* 293 pp 14 à 17.

L'aspect extérieur de celle-ci, notamment l'appareillage des briques, et nombres d'aspects intérieurs, la rattachent à l'école d'Amsterdam.

Cécile Dubois a attiré notre attention sur toute la distance qui sépare la Villa van Buuren de la Villa Empain, de Michel Polak, d'allure beaucoup plus monumentale mais aussi beaucoup plus froide⁴.

Le rez-de-chaussée

La salle à manger

Afin de ne pas se gêner mutuellement, nos deux groupes ont suivi des circuits différents.

Le groupe guidé par Cécile Dubois a débuté par la salle à manger, une pièce à laquelle les époux ont voulu donner une ambiance chaude et accueillante.

L'occasion pour notre guide de mettre en avant la très belle vue sur le jardin depuis la petite table située devant la fenêtre, où les époux prenaient leurs repas lorsqu'ils étaient seuls. En retrait, une grande table pouvait accueillir une dizaine d'invités.

Le mobilier a été commandé à l'ébéniste de Malines Joseph Wynants.

Au sol, les tapis étaient dus au français Maurice Dufrêne (1876-1955), mais ils sont actuellement remplacés par des copies. La tapisserie murale, de style futuriste, est de Jaap Gidding (1887-1955).

Au plafond, l'ensemble de trois luminaires, de style Art déco marqué par l'École d'Amsterdam, est une commande spéciale des époux.

Au mur, quelques toiles dont six natures mortes peintes sur commande par Gustave van de Woestyne (1881-1947) entre 1928 et 1931. David van Buuren était le mécène et l'ami de cet artiste.

Le salon de musique

De nombreux concerts eurent lieu dans ce salon dont le plafond a été rehaussé pour assurer une meilleure acoustique.

Outre le piano, la pièce contient de très beaux objets parmi lesquels une lampe tripode de l'artiste belge Maurice Gaspard (1890-1954).

On retiendra également de cette pièce que ses deux grandes baies vitrées, aux appuis de fenêtre abaissés, donnent une très belle vue sur le Jardin pittoresque de Jules Buysens.

Le «cosy corner»

Cette pièce réservée à la lecture doit son nom au canapé d'angle appelé «cosy corner». Celui-ci comportait, à son extrémité un espace destiné à accueillir le chien des époux. La pièce est surtout célèbre parce que l'on peut y voir le tableau «La Chute d'Icare», longtemps attribué à Pierre Bruegel l'Ancien. Toutefois, l'étude du bois constituant le support du tableau a révélé que ce bois est postérieur de quelques années au décès de l'artiste. Il s'agit donc d'une réalisation de son entourage.

4 De manière significative, la couverture de l'édition 2014 de l'ouvrage *Bruxelles Art Déco* (éditions Racine) de Cécile Dubois présente les façades de ces deux demeures.

Retenons aussi un petit secrétaire à cylindre créé par le Studio Dominique, un studio dont le couple avait fait la connaissance à la suite de sa visite de l'exposition des Arts décoratifs de Paris de 1925 et auquel il passera plusieurs commandes.

Le «salon noir»

Le choix d'une couleur noire ou bleue pour recouvrir les murs avait été proposé en 1928 par le Studio Dominique, initialement une toile cirée, noire ou bleue, mais finalement le choix de David van Buuren s'est porté sur du crin noir de cheval.

Parmi les toiles qui ornent cette pièce, on admirera le «Berger» de Gustave van de Woestyne.

Le hall et l'escalier

Le hall et la cage d'escalier, toutes en boiseries, baignent dans une lumière chaude, accentuée par les beaux vitraux de Jaap Gidding.

Les plans d'origine prévoyaient un hall et une cage d'escalier de dimensions plus réduites. A la suite de l'achat, à l'Exposition internationale des Arts décoratifs à Paris, du très beau, mais très haut, lustre en bronze et pâte de verre de Jan Eisenloeffel (1876-1957), le couple s'est vu contraint d'agrandir le hall, dont le lustre devint la pièce maîtresse.

Au départ de la rampe d'escalier, «L'Agenouillé» de George Minne (1866-1941) ajoute une note symboliste à l'ensemble.

L'étage

Le bureau

Le meuble principal, un bureau en demi-lune a été réalisé par le Studio Dominique, d'après les instructions données par David van Buuren. On y remarquera la présence de deux petits drapeaux, un drapeau belge et un drapeau américain.

Notre guide nous a expliqué, que durant la seconde guerre, du fait de leur appartenance à la communauté juive, les deux époux se sont réfugiés aux Etats-Unis. Ils ont fait héberger leurs œuvres d'art dans le voisinage et ont eu la chance de les retrouver, pour la plupart, à l'issue du conflit. La villa elle-même a été occupée par les Allemands.

La pièce présente deux réalisations de Jaap Gidding, un petit vitrail et un tapis en laine.

Au mur, un très beau paysage d'Hercules Segers (1589/90 -1633/40), un artiste hollandais fort admiré par Rembrandt, tout juste redécouvert au début du XXème siècle.

L'atelier

Une pièce éclairée, comme il se doit pour un atelier d'artiste, d'une verrière zénithale.

L'endroit où David se retirait pour peindre et dessiner.

On y voit quelques tableaux, dont deux portraits de David van Buuren: un petit autoportrait de l'artiste jeune et un grand portrait de David, à l'âge mûr, dû au pinceau de Gustave van de Woestyne.

Les jardins

À l'issue de la visite, Cécile Dubois, nous a donné un aperçu des différents jardins et des architectes contributeurs. Petit bémol à cette découverte : la floraison précoce de cette année était pratiquement terminée, nous privant ainsi du feu d'artifice floral sur lequel nous avions compté.

Jules Buyssens

Il est le premier à avoir contribué à l'aménagement des jardins, et ce dès 1925.

Cet architecte a fait l'objet d'une très belle exposition organisée par le CIVA, une exposition que notre Cercle a visité en janvier 2023, également sous la conduite de Cécile Dubois.

Jules Buyssens est l'auteur du Jardin pittoresque, de la Petite roseraie et de la Grande roseraie.

René Pechère (1908 - 2002)

Après le décès de son mari, Alice van Buuren a fait appel à cet architecte de jardin, élève de Jules Buyssens, pour réaliser Le Jardin du coeur et Le Labyrinthe. Le Jardin du coeur est un hommage d'Alice à son époux décédé en 1955 ; Le Labyrinthe, une allusion au Cantique des Cantiques, une manière de célébrer le départ de l'ambassadeur d'Israël.

Deux jardins où l'architecte exprime pleinement son amour de la rigueur et de la géométrie.

L'Atelier Eole d'Anne-Marie Sauvat

Cet atelier a mené avec succès la restauration des jardins.

L'opération, précédée d'une étude historique, s'est déroulée en deux phases.

La première phase (terminée en 2012) visait à la restauration de la structure et des proportions du jardin réalisé en 1925 par Jules Buyssens.

La seconde phase (terminée en juin 2019) consistait en des travaux de restauration à l'identique du Labyrinthe ainsi que du Jardin du cœur de René Pechère.

Nous avons terminé le tour des jardins en parcourant le labyrinthe.

Tous les participants ont bien été récupérés à l'issue de cette visite qui fut particulièrement enrichissante.

ME



Cécile Dubois dans la salle à manger de la villa.

Assemblée générale du lundi 25 mars 2024 – Ferme Rose

Environ 35 personnes étaient présentes pour assister à l'Assemblée générale du 25 mars, dont le début avait été fixé à 20 heures. Cette assemblée s'est tenue, suivant une tradition maintenant bien établie, à la Ferme Rose. Tout aussi traditionnellement, la première partie de la soirée a été consacrée à la présentation des divers aspects administratifs du Cercle. L'admission de 15 nouveaux membres et d'une nouvelle administratrice a ainsi été annoncée et approuvée, de même que le renouvellement du mandat de quatre administrateurs. De son côté, Pierre Goblet, trésorier de notre association, a exposé l'état des dépenses et recettes de l'année écoulée, ainsi que celui du patrimoine de notre Cercle.

Le Président a ensuite présenté une rétrospective de ce qui a constitué la vie du Cercle pendant l'année 2023 et les perspectives pour l'avenir : activités mensuelles, publications, exposition future, développement du site Internet, etc.

Tous les détails de ce qui précède seront prochainement mis en ligne sur www.ucclensia.be.



La conférencière du soir, Madame Lorent-Follebouckt, s'est révélée à la fois passionnée et passionnante.

Après un interlude rafraîchissant, est venue la conférence donnée par Madame Marie-Françoise Lorent-Follebouckt, intitulée *Le cimetière du Dieweg : terrain de recherche pour une nouvelle approche de l'art funéraire*. Bien que très pointue et d'un niveau universitaire, cette conférence a réussi à captiver l'assistance entière. Le cimetière du Dieweg est décidément, comme encore constaté lors des Journées du Patrimoine 2023, un sujet au fort pouvoir attractif. C'est donc avec les applaudissements légitimement adressés à la conférencière du soir que s'est clôturée l'édition 2024 de l'Assemblée générale du Cercle d'Histoire d'Uccle.

YB

Le coin des coquilles ¹

Cette rubrique appelée à devenir récurrente récoltera les erreurs de diverses natures que des lecteurs aimables et attentifs (ou nous-mêmes parfois) auront débusquées dans des numéros antérieurs de notre revue. N'hésitez surtout pas à partager avec nous les fruits de votre pêche !

- **Feuille d'informations 295** : le 24 novembre 2023, le jardin des pluies à l'angle de la chaussée de Saint-Job et de la rue Engeland a reçu le nom **Mahsa** Amini (et non **Masha** Amini).
- **Ucclensia 295, page 18** : lire **2022-2023** et non **2012-2013** à propos de l'installation de l'école des Blés d'Or au parvis Chantecler.
- **Ucclensia 296** : la photo de couverture montre bien évidemment des membres de la revue littéraire **Van Nu en Straksers** dans les bois de Verrewinkel et non le **bâtiment principal de la clinique Fond'Roy**, comme indiqué page 1.
- **Ucclensia 296, page 27** : lire **Ans** Persoons et non **Ann** Persoons ; lire **Toots** Thielemans et non **Toot** Thielemans.



¹ Certains lient l'expression à un malheureux oubli. À la suite d'une délibération sur le calibrage des œufs à l'Assemblée nationale, le Journal officiel aurait diffusé un texte avec une erreur d'impression : la lettre « q » fut oubliée dans « coquille », et c'est le mot grossier que l'on connaît qui fut publié à sa place. De cette fâcheuse anecdote serait resté le terme de « coquille », dans le monde de l'imprimerie et plus largement dans le langage populaire.

Membres d'honneur Ereleden

(par ordre d'octroi du titre) (volgens de orde van toekenning van de titel)

M. le Pasteur Emile Brackman, fondateur et ancien administrateur (+)
M. André Gustot, ancien administrateur (+)
M. Jean Deconinck, fondateur, ancien administrateur et vice-président
M. Paul Martens, ancien administrateur
M. Michel Maziers, ancien administrateur et vice-président (+)
M. Jacques Lorthiois, ancien administrateur et vice-président (+)
M. Henry de Pinchart de Liroux, ancien administrateur (+)
Mme Monique Van Tichelen, ancien administrateur (+)
De heer Jacques-Robert Boschloos, gewezen bestuurder (+)
M. Jean-Pierre De Waegeneer, ancien administrateur et trésorier (+)
De heer Raf Meurisse, gewezen bestuurder
M. Jean Lhoir, ancien metteur en page d'Ucclesia
M. André Vital, ancien administrateur et metteur en page d'Ucclesia.
M. Louis Vannieuwenborgh, ancien administrateur et vice-président.
Mme Françoise Dubois, ancienne secrétaire (+)
M. Jean Marie Pierrard, fondateur et ancien président (+)
M. Patrick Ameeuw, ancien vice-président et président (+)
M. Eric de Crayencour, ancien trésorier et vice-président



Ouvrages édités par le Cercle Werken uitgegeven door de Kring

Monuments, sites et curiosités d'Uccle - 3e éd. (2001)	10 €
Les châteaux de Carloo	15 €
Le Kinsendael, son histoire, sa flore, sa faune	2 €
La chapelle de Notre-Dame de Stalle	2 €
Le Papenkasteel à Uccle	2 €
La seigneurie de Carloo / De Heerlijkheid van Carloo	2 €
Uccle en cartes et plans / Ukkel op kaarten en plannen	2 €
Aspects d'Uccle : contrastes d'hier et d'aujourd'hui / Aspecten van Ukkel : contrasten van vroeger en nu (2016)	15 €
Dialecten in Ukkel / Dialectes ucclois (2018)	5 €
Uccle et la Grande Guerre (2018)	15 €
Uccle en 1914-1918 / Ukkel in 1914-1918 (2018)	10 €
Châteaux et ensembles ouvriers à Uccle / Kastelen en arbeiderswoningen in Ukkel (2021)	10 €

Editeur responsable - verantwoordelijke uitgever : Yves Barette

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

Enkel de schrijvers zijn verantwoordelijk voor de artikels die zij ondertekenen.

